

Monographie

Commune de

Florimont-Gaumiers

Ecrit par Pierre Soullou

Généralités

Celui qui quitte la nationale Sarlat-Villefranche pour aller à Florimont gagne d'abord Bouzic par une route qui serpente entre le Céou, calme rivière bordée de peupliers et une colline escarpée où se profile abrupt le village de la Franquie. Puis, à Bouzic, une petite route communale franchit le Céou et s'élève rapidement sur des pentes boisées de chênes grêles et monstrueux et débouche très haut à une altitude voisine de 280 mètres, dans des pentes sèches et pierreuses. Les genévriers et la lavande deviennent la seule végétation. Ici et là, de curieuses cabanes rondes en pierres sèches et couvertes de pierres plates. Des murailles grises ceignent les champs, divisent la colline en une multitude de parcelles où pousse parfois le chêne truffier. Quelques maigres troupeaux paissent une herbe rare mais odorante.

La route débouche enfin sur un plateau. Le voyageur surpris découvre que le regard s'étend à l'infini dans un moutonnement de collines. Il découvrira Domme, le confluent du Céou et de la Dordogne, marqué par des falaises. Des villages aux tuiles rouges tachent les sommets des collines. A l'est, Gourdon et les Causses de Gramat et certains jours, les gens du pays l'affirment, la vue s'étend jusqu'à l'Auvergne. Il laissera sur sa gauche le village des Grèses et traversera Moncalou avec ses maisons à galeries aux toits de pierres plates. Les noyers bordent la route et l'inondent l'été d'une ombre fraîche. Ici, autour du village, les champs fertiles et les vignes alternent. D'immenses tas de pierres témoignent de la ténacité qu'il a fallu pour arracher le moindre lopin de terre à la nature. Quelque vieux paysan noueux aux traits burinés s'arrêtera volontiers et s'étonnera que l'on puisse admirer un semblable paysage.

Entre chaque village, se retrouvent les mêmes étendues tantôt boisées, tantôt incultes. Cette impression de village oasis se retrouve encore en traversant les Balas et Florimont. Parfois, un hameau abandonné avec des ruines envahies par les ronces. Puis, après avoir touché la limite du Lot, la route, par une longue descente entre les collines arides, atteint Gaumiers où nous retrouvons le Céou avec ses peupliers et ses prairies.

Situations

Commune du canton de Domme, elle marque la limite du Sarladais et sert de frontière avec le Département du Lot. Elle est distante de 25 km de Sarlat, 75 km de Périgueux, 17 km de Gourdon.

Dimensions

A/ Superficie : 904 ha

B/ Dimensions extrêmes :

Sud Ouest Nord Est - 5 800 km

Sud Est Nord Ouest - 2 500 km

Altitude

La commune, dans son ensemble, se présente comme un massif coupé de hautes vallées aux combes cultivées. Les collines s'étalent en plateaux mollement ondulés avec des endroits absolument stériles où affleure la roche calcaire ; dans les dépressions, sur les pentes, des champs dont la profondeur est plus ou moins faible ; aussi nombreuses sont les années où la sécheresse devient catastrophique.

L'eau

Dans cette roche calcaire perméable, fissurée, l'eau s'infiltré et ressort en sources maigres dans le vallon ou forme des rivières souterraines.

La meilleure illustration en est le gouffre de Bouzic, puits profond de 15 à 16 mètres, d'où partent de longues galeries dont l'une aboutit à une série de voûtes puis à une rivière souterraine.

Le seul cours d'eau de la Commune est le Céou, belle rivière aux eaux glacées qui descend des Causses de Gramat. Il arrose Gaumiers et sert un moment de frontière entre notre Commune et celle de Salviac et de St Martial. Quelques vieux moulins à meule en ruine subsistent sur ses rives.

Le Céou est vraiment la rivière de la Commune. La plupart des propriétés des Coteaux possèdent, sur ses rives, un lopin de pré et cela sur le territoire même des communes voisines.

Son cours est d'ailleurs très mal entretenu, de nombreux débris de troncs et de branchages obstruent son cours, ses crues sont fréquentes et on ne peut pas songer établir sur ses rives autre chose que des prairies naturelles ou des plantations de peupliers. Généralement, les paysans exploitent les prés dans leur totalité et plantent des peupliers sur les rives.

L'eau est donc rare, le forage des puits sur les coteaux et sur les collines a donné des résultats décevants. Nombreux sont les puits qui ont été rebouchés à la suite de durs travaux effectués dans des conditions de sécurité précaire. La profondeur des filets d'eau est souvent supérieure à 15 mètres.

Aussi, afin d'éviter des mécomptes, un grand nombre d'exploitants ont fait construire des citernes alimentées par l'eau des gouttières. Ce n'est qu'un palliatif, la question de l'eau se pose et devra être résolue. Les populations de nos villages sont en droit d'exiger des conditions d'existence égales à celles des travailleurs de la ville.

De plus, notre région est soumise à des cycles d'années sèches où on voit tarir les citernes et les sources, et où l'alimentation en eau du bétail posait des problèmes insolubles.

Il serait nécessaire que des travaux importants de prospection soient confiés à des professionnels qualifiés. Une fois les points d'eau situés, les habitants aidés par des subventions, après s'être groupés par village, pourraient envisager la création d'une station de pompage. Les services du génie rural sont tout désignés pour exécuter plans et devis.

Il ne faut pas sous-évaluer les difficultés qui viendront des choses mais aussi des hommes : coutumes, esprit de résignation, esprit individualiste des paysans les plus aisés qui ont trouvé des solutions personnelles en alimentant leur ferme à l'aide d'une pompe électrique.

Voies de communication

Il existe deux routes principales : a) la Départementale n° 60 Villefranche Sarlat qui ne traverse pas la Commune et que l'on atteint par la D52 ; b) la D Nationale 704 Gaudon Sarlat que l'on rejoint par la D6.

Le reste du réseau routier est constitué par 21 515 km de chemins vicinaux assez bien entretenus malgré leur longueur excessive.

Historique

Il est très difficile de connaître le passé de cette Commune. Les archives manquent ou ont été dispersées par des moines profanes.

Il n'existe aucune trace de l'homme préhistorique dans cette contrée. Des grottes auraient pu abriter l'homme à l'âge des cavernes mais aucun vestige ne révèle sa présence.

Les deux églises datent du XIII^{ème} siècle et sont d'architecture romane.

Quelques traces

« On trouve à Florimont des fragments de tuile gallo-romaines, tuiles à rebords de brique avec des marques de fabrique » (Audierne : le Périgord).

Formation du diocèse de Sarlat en 1317 par division du diocèse de Périgueux. Gaumier (écrit Gaoumer) et Florimont font partie de l'archiprêtré de Daglan.

« Gilbert de Domme, chef de bande le 24 janvier 1389, vend la seigneurie de Domme à Pons de Beynac avec les trois châteaux. Il lui abandonne toutes les dépendances dans les paroisses de St Front de Bruse, Ste Catherine et Cénac. Il conserve Daglan avec Colmon et Pauliac, Gaumiers avec Vivinières Péchimbert et Florimont. Ces possessions en fin de guerre sont aux mains de la maison de Cugnac. Aux environs de 1450, elles sont partagées entre Richard de Gontant, seigneur de Badefol, Jean de Cugnac. Le premier paraît être seigneur de St Martial du chef de sa femme en 1448 ; le second qui se dit seigneur de Florimont baille à cens le manse Calmon à Daglan en 1452 et Rigon, en épousant Hélène de la Rivière, est devenu seigneur de Giversac près de Domme » (Maubourguet : Sarlat et le Périgord).

La population

Le dernier recensement de 1960 accuse une population de 267 habitants. La densité est de 24 habitants au kilomètre carré (voir graphique).

La dépopulation amorcée il y a un siècle semble avoir eu pour cause non seulement la naissance du machinisme mais aussi la crise engendrée par le phylloxéra. Ces causes importantes ne sont d'ailleurs pas les seules.

En un siècle, la Commune a perdu plus de 50 % de sa population. Parallèlement, nous avons assisté à la disparition des petites propriétés d'une superficie inférieure à 5 ha. Leur disparition totale est à prévoir.

Les propriétés de 10 à 20 ha, qui n'ont cessé de croître depuis 1920, ont atteint leur plafond en 1950 et amorcent, depuis cette date, une courbe décroissante.

Nous assistons, depuis 1930, à la naissance de propriétés ayant une superficie supérieure à 20 ha.

Les propriétés de 5 à 10 ha sont en nette décroissance. Leur nombre a diminué de moitié depuis 1930. La catégorie des petites exploitations a fourni le plus d'émigrants vers les villes et c'est ainsi que les plus petites d'entre elles ont disparu rapidement. Il leur manquait une superficie suffisante, des capitaux pour s'équiper. Leurs paysans n'avaient aucune formation professionnelle. Ils étaient économiquement et socialement les plus défavorisés.

Les « moyens » ont profité du départ des premiers pour s'agrandir en achetant les meilleures parcelles. Cette classe de propriétaires « moyens » semble actuellement relativement stable grâce à la culture du tabac qui procure des revenus importants (la disparition de la culture du tabac provoquerait son effondrement à brève échéance). Il faut ajouter que les propriétaires qui, en majorité, vont posséder un tracteur, auront, dans les prochaines années, à faire face à des problèmes nouveaux posés par la motorisation (il en sera question dans un prochain chapitre).

Constatons que l'opposition entre les petits et les gros agriculteurs qui joue dans les pays riches ne produira, chez nous, aucun effet. La majeure partie de ces exploitations ont des chances égales. Ceci est, pour l'instant, un élément de stabilité de la population.

Causes de la dépopulation

1/ Manque de moyens de communication : la gare la plus proche est située à 17 km. Aucun service régulier d'autobus ne dessert le territoire de la Commune.

2/ Le morcellement des propriétés : l'attrait des hauts salaires de la ville et des avantages sociaux.

3/ L'ambiance du pays est morte. La « joie de vivre » dont parlent les anciens a disparu. Une certaine forme de vie locale « folklore » a disparu. Le niveau culturel et moral a « dégringolé ». Seuls subsistent les bals de type vulgaire.

4/ L'habitat rural est encore inconfortable et le manque d'eau se fait de plus en plus sentir.

5/ Une sélection à rebours s'effectue. A l'école primaire, se fait un véritable « écrémage » des meilleurs sujets.

6/ Les jeunes ménages, pour sauver l'unité de l'exploitation, procèdent au rachat des parts des frères et sœurs. Cela se produit à un moment où le jeune paysan a besoin de toutes ses ressources pour équiper son exploitation et cela accroît son retard technique.

On a calculé que la totalité des terres françaises avaient été ainsi rachetées 3 fois en 150 ans.

Si ce rachat ne se fait pas, la propriété est morcelée jusqu'à devenir non viable.

Remèdes à l'exode rural

Il faut d'abord reconnaître qu'un assez grand nombre d'exploitations de la Commune sont condamnées à disparaître. Il faut prévoir :

1/ Le développement de l'esprit de coopération. Le machinisme, qui est inéluctable, doit s'installer au sein de CUMA (il n'en a pas été ainsi malheureusement).

2/ Des avantages sociaux étendus aux agriculteurs moyens. Dans nos communes, l'agriculteur peut être comparé à un ouvrier qui est resté en possession de ses moyens de production.

3/ Le développement de l'enseignement agricole. Avant le tracteur, un paysan pouvait se permettre d'être un mauvais agriculteur. Il produisait lui-même de quoi nourrir sa famille et ses animaux de trait. Son travail était pratiquement gratuit.

Même dans notre Commune, l'homme est devenu un chef d'entreprise : l'azote, la potasse, l'essence, l'huile, les pièces de rechange, le paiement des traites exigent des connaissances de comptabilité. Nombreux sont ceux qui disparaîtront pour avoir ignoré la simple notion d'amortissement du matériel.

Le métier d'agriculteur, qui exige le plus de connaissances, n'est pas enseigné.

4/ Une amélioration de la commercialisation de nos produits. La plupart d'entre eux sont soumis aux fluctuations du marché : en particulier, la viande, les produits

de basse-cour. Le jeu du marché permet aux marchands de bestiaux d'exploiter nos paysans.

5/ Une indexation des produits agricoles sur les produits industriels. Ici, comme ailleurs, le décalage des prix des produits agricoles contribue à la ruine des plus défavorisés qui n'ont aucune réserve de trésorerie pour s'équiper.

6/ L'adduction d'eau, le forage des puits, le captage de sources.

7/ Des distractions saines : sport, cinéma, excursions, lecture.

Habitants

Répartition par catégorie

Cultivateurs : 70 familles dont 2 métayers

Artisans ruraux : 1 charpentier, 1 forgeron, 2 maçons

Entrepreneur : 1 entrepreneur de battage

Commerçants : 1 marchand d'engrais

Fonctionnaires : 2 institutrices

Un dépôt d'engrais de la coopérative du Périgord est tenu par un propriétaire exploitant.

Cette Commune est donc essentiellement agricole. Constatons l'absence d'épicerie, de boucherie, de boulangerie. Les principaux villages sont desservis par des tournées de commerçants une à deux fois par semaine. Les hameaux et les fermes isolées s'approvisionnent soit à Salviac soit à Bouzic.

Groupements

La population est dispersée sur toute l'étendue du territoire communal. Le bourg ne groupe guère qu'une trentaine de personnes.

Quatre autres villages ont une importance sensiblement égales : Moncalou, Les Grèzes, Les Balats, Gaumiers. Ces villages comprennent quatre à cinq foyers. Un grand nombre de fermes sont isolées dans la campagne. Cet isolement ne semble pas avoir été imposé par les points d'eau mais plutôt par le morcellement des terres.

Depuis 50 ans, des villages entiers ont disparu et n'offrent plus qu'un spectacle de ruines. Le Gaussinel en est un exemple. D'autres villages sont en voie de disparition et ne comportent plus qu'une ou deux familles : Maraval, Péchembert.

Idiome

Langue d'Oc. Aujourd'hui, le patois savoureux aux expressions imagées avec des alternances de syllabes dures est encore parlé dans les $\frac{3}{4}$ des familles paysannes. Depuis la guerre, il est en forte régression car les parents apprennent le Français à leurs enfants.

Sur le plan professionnel

On se plaint de l'insuffisance des prix agricoles, surtout par rapport aux prix industriels. On se plaint des impondérables climatiques aggravant le résultat des récoltes.

On envie les citadins qui, à leurs yeux, possèdent tout ce dont ils sont privés : sécurité des revenus, confort, loisirs, vacances.

Ces sentiments se traduisent souvent sous une forme passive. « On n'y peut rien », disent surtout les vieux paysans ou sous une forme revendicative qui risque dans bien des domaines de les précipiter dans des excès.

On ne se dégage pas de l'aspect affectif des problèmes. Par exemple, des tracteurs sont achetés parce que le voisin en a un et qu'il faut soutenir la comparaison (et non en fonction des besoins de l'exploitation). Ils ne chercheront pas à résoudre les problèmes en fonction de cette situation nouvelle.

Sur le plan familial

Des jeunes partent avant tout pour échapper à l'autorité de parents jaloux de leur autorité. La ville, l'usine (pour les filles surtout), c'est la « liberté ».

Sur le plan religieux

Il existe, dans la Commune, un catholicisme traditionaliste plus attentif à la pratique religieuse qu'à la religion elle-même.

Traits de caractère

Il se dégage de la manière d'agir du paysan de notre Commune, comme du paysan Sarladais, un ensemble de caractères.

Profond amour de la terre, de leurs maisons, de leurs animaux domestiques, des droits et usages attachés à leur propriété. Apreté au gain avec un esprit enclin à la méfiance en affaires.

Ceci s'explique par les difficultés d'existence dans un terrain pauvre. Il ne prend ses décisions que lorsqu'il considère que tous ses intérêts sont sauvegardés et qu'il en retirera quelques avantages.

Sentiment très accusé « du tien et du mien », la crainte d'être dupe l'empêche souvent d'agir. Il se plaint toujours de son sort, même dans les périodes qui lui sont très favorables.

Leur esprit d'indépendance les a empêchés de se grouper au sein de coopératives et de syndicats. Ce n'est que depuis la dernière guerre que l'esprit coopérateur a fait son apparition. Ce même esprit d'indépendance a fait que nos cultivateurs ont préféré se motoriser individuellement plutôt que de le faire, par exemple, dans le cadre d'une CUMA.

Il est pourtant juste de reconnaître à leur avantage des qualités sérieuses : ardeur au travail, pratique de l'entraide et de l'hospitalité.

Les grands travaux sont faits en commun par le village : battage, moisson, vendanges. On donne volontiers un « coup de main » au voisin en difficulté.

La famille paysanne

Habituellement, la famille est composée ainsi :

- des parents de l'un ou de l'autre des deux époux. Ils sont souvent propriétaires du fond.
- Le mariage a été souvent un mariage de raison. Il a eu lieu entre des jeunes gens de condition égale. Chaque fois que cela est possible, on arrondit, à cette occasion, le patrimoine familial.
- Il y a peu de familles nombreuses dans notre Commune.

Mode de vie

L'homme s'occupe de la grange, dirige et exécute les travaux pénibles. Les « vieux » se voient confier des tâches plus faciles adaptées à leur âge mais ne connaissent jusqu'à leur mort aucun repos.

Les enfants ont aussi leurs occupations. Ils se rendent à l'école en faisant matin et soir un long trajet. A leur retour et pendant les vacances, ils sont occupés à de menus travaux, le plus souvent la garde du troupeau de moutons.

C'est sur le sort de la femme qu'il faut insister. La femme est souvent debout bien avant l'homme et se couchera la dernière. De bonne heure, elle allume le feu, donne à manger aux poules et aux cochons, prépare la soupe matinale pendant que le paysan panse le bétail. Le déjeuner fini, elle part souvent aux champs avec « son homme ». Nous la voyons faire les plus durs travaux et, en particulier, les sarclages. Une demi-heure seulement avant le repas, elle rentre, prépare fébrilement le déjeuner. La fermière fournit à l'exploitation la main d'œuvre gratuite dont elle ne peut se passer puisque, dans la plus grande majorité des cas, elle ne peut rétribuer une main d'œuvre étrangère. Les jours de foire, la femme vendra les produits de la basse-cour et achètera les tissus et les objets nécessaires au ménage. Les soucis du ménage, les soins aux enfants s'ajoutent et ne lui laissent aucun repos. Aussi, nous la voyons vieillie bien avant l'âge. Nous sommes souvent frappés par le visage triste et résigné des femmes de nos villages. L'apparition du tracteur, qui a soulagé l'homme, n'a fait qu'aggraver le sort de la femme en augmentant le volume des sarclages. Comment ne pas comprendre que les filles rêvent de quitter la ferme et d'épouser un homme de la ville ?

Nourriture

La viande était très rarement consommée autrefois. La soupe était la base de l'alimentation. Trois fois, et parfois quatre fois par jour en été, les hommes mangeaient de la soupe consistante (bouts de pain dur trempés dans un bouillon de légumes) qu'ils faisaient suivre d'un bon « chabrol » à qui on a attribué la vertu de faire de « bons estomacs ».

Aujourd'hui, on fait toujours le « chabrol » qui a gardé la valeur d'un rite mais la nourriture a évolué. Les repas journaliers sont au nombre de trois, parfois quatre aux jours les plus longs et au moment des grands travaux.

Au saut du lit, l'homme prend le café qu'il arrose parfois avec un peu d'eau de vie. Dès qu'il a pansé le bétail, toute la famille déjeune. Le petit-déjeuner est un véritable repas, avec soupe, fromage, pâté.

A midi, le dîner comprend soupe, sauce et viande, dessert, café avec la « goutte » pour les anciens.

Le soir, quand tous les travaux sont finis, la famille « soupe ». Le repas ressemble à celui de midi, avec le café en moins.

Aux grandes occasions : vendanges, assemblage des gerbes, battages, la table est dressée sous le hangar et c'est à l'occasion de ces travaux que l'on savoure, dans une gaieté tapageuse, un repas très copieux.

Spécialités du pays

Le confit d'oie, les cèpes, pâtés de foie truffé, pâtisserie traditionnelle : les merveilles et les gaufres.

Le « tourin » ou soupe à l'œuf et à l'ognon, est très apprécié, surtout quand il est bien poivré.

Le « chabrol » est un mélange de bouillon chaud et de vin que l'on boit à l'assiette.

Hygiène

Il reste dans la Commune beaucoup à faire. Le tas de fumier est souvent devant la porte, à quelques mètres de la cuisine. Les infiltrations de purin sont à redouter. La plupart des fermes sont encore sans WC.

La toilette du matin est rapide. Les pieds sont rarement lavés avant d'aller au lit. La brosse à dents est rarement utilisée. Beaucoup de vieux paysans et de paysannes n'ont jamais pris un bain de leur vie.

Quelques maisons ont des intérieurs sales, noircis, mal aérés.

Distractions

Autrefois, tous les prétextes étaient bons pour se réunir. Les voisins se rassemblaient pour veiller les soirs d'hiver. On bavardait beaucoup. Les vieux racontaient des histoires de revenants et de sorcières. Dans les bals de village, on dansait la bourrée, la scottish et la sautière. Le dimanche, on se rassemblait sur la place du village et femmes, hommes et enfants jouaient aux « neuf quilles ». Il y

avait aussi un rampaud dans chacun de nos villages. Les vieux, endimanchés, formaient l'assistance.

Les foires étaient bien fréquentées. On y allait en jardinière, souvent à pied. Les échanges avec le monde extérieur ne se faisaient guère que ce jour-là.

Aujourd'hui, les fêtes se perdent. Les gens n'invitent plus comme autrefois. Les belles traditions se sont éteintes. Il n'y a plus de jeux sur la place de nos villages. Les vieux disent que l'on était plus gai autrefois.

Il y a eu, depuis, la dépopulation et les jeunes qui restent vont chercher les distractions très loin, en mobylette. Dans les bals, on ne danse plus les danses d'autrefois, on s'est mis à imiter la ville. Dans toutes les maisons, il y a la TSF.

Distractions :

- la fête votive de juin à Florimont, de juillet à Gaumiers
- les foires de Salviac le 20 de chaque mois et de St Martial le 15 de chaque mois
- les marchés de Sarlat sont très fréquentés grâce à l'autobus Sarlat-Villefranche
- les grandes foires du 6 décembre et de la mi-carême à Sarlat
- les foires mensuelles de Gourdon
- la chasse est la distraction favorite. Chaque année, il est délivré une soixantaine de permis et, bien que la région ne soit pas très giboyeuse, on trouve l'occasion de tirer à l'ouverture quelques perdreaux rouges, des lapins, parfois un lièvre et des bécasses au passage de novembre à décembre
- les veillées d'hiver au cours desquelles on s'occupe de la préparation du tabac
- des courses de vélo sont organisées sur les collines et le long du Céou.

Instruction

Du point de vue de l'instruction, les agriculteurs de notre Commune sont très défavorisés. Il existe deux écoles à classe unique, l'une à Gaumiers, l'autre à Florimont où se trouvent les enfants de 6 à 14 ans. Il est inutile de dire que, de ce fait, les enfants de nos agriculteurs prennent du retard par rapport à leurs camarades de la ville et le nombre de garçons et de filles qui poursuivent leurs

études est très faible. Le pourcentage des enfants qui quittent l'école avec le Certificat d'Etudes est assez insuffisant.

En ce qui concerne la formation professionnelle, le jeune l'acquiert dans le milieu familial. C'est là qu'il fait son expérience d'une manière entièrement empirique. C'est là qu'il apprendra à aimer la terre ou qu'il s'en détournera définitivement.

L'instruction agricole est très basse. Intelligents, les paysans pensent beaucoup aux problèmes posés par leur métier mais en milieu clos. Ils ont rarement l'occasion de confronter leur expérience avec celle des autres. Etant individualistes et méfiants, leurs opinions sont farouchement enracinées.

Depuis la dernière guerre, une évolution s'est faite. Les jeunes s'intéressent davantage au progrès.

L'enseignement post-scolaire fonctionne depuis la rentrée de 1959. Les garçons et les filles rejoignent, une fois par semaine, le centre d'enseignement ménager et agricole de St Martial. Nous pensons que, dans sa forme actuelle, cet enseignement manquera d'efficacité. Ce n'est pas seulement dans des cours que nos jeunes apprendront ou retiendront mais à la lueur des champs d'expérience.

Loin encore est le temps où le paysan aura une connaissance suffisante de son sol pour savoir le corriger et l'adapter à la culture qu'il veut entreprendre. C'est l'enseignement expérimental de base qui fera progresser la formation professionnelle. Il faudra aussi l'intervention d'un conseiller agricole pour continuer à suivre, dans d'une exploitation, le paysan qui aura reçu cette formation.

Il est d'autre part probable que cette conception nouvelle de l'enseignement ne pourra avoir toute son efficacité que dans le cadre d'une exploitation coopérative de nos petites propriétés, l'exploitation parcellaire actuelle semblant n'être qu'une survivance d'un mode de production dépassé, s'opposant à tout progrès réel.

Le climat

Comme la plus grande partie du sud du Périgord, la Commune de Florimont jouit d'un climat tempéré sans grands écarts de température, la moyenne annuelle est de 12°. Rarement le thermomètre descend l'hiver au-dessous de zéro. Il est noté cependant, à peu près tous les ans, en janvier ou début février, une brusque chute de température mais de courte durée, accompagnée d'une chute de neige et suivie

de brouillard ou de pluie. L'hiver rigoureux de 1956, qui gela les blés et attaqua la vigne et les noyers, n'est heureusement qu'une exception.

Les températures observées en coteaux sont supérieures de 2° à celles observées à Gaumiers ou à Bouzic où se canalisent les courants froids.

Hivers

Les hivers rigoureux où la température approche ou dépasse moins 10° sont préjudiciables aux cultures de blé qui n'ont généralement pas une couverture protectrice de neige. La terre calcaire détrempée se soulève, se creuse, les jeunes tiges cassent entre le grain et le plateau de tallage, la plante meurt. Pour les plantes germées en surface, le danger est moins grand.

Etés

En été, les fortes chaleurs arrivent brutalement fin juin ou début juillet et se prolongent parfois jusqu'au 15 août. Il n'est pas rare de noter des températures de 30°. Les conséquences de ces fortes chaleurs sont désastreuses : blé échaudé si les coups de chaleur se produisent 15 à 20 jours après la floraison, rendement en poids du tabac très diminué.

D'une manière générale, on peut dire, dans notre région, que les températures dépassant 30° étaient nuisibles à la plupart de nos cultures.

L'examen des graphiques ci-joints permet d'apprécier les principaux caractères du climat si l'on considère les moyennes des températures de 53 à 58. On constate que la période critique se situe au mois d'août. Les bonnes terres agricoles calcaires suffisamment pourvues d'éléments fertilisants permettent aux plantes de résister longtemps. Le rôle des engrais devient alors très important puisqu'en concentrant les solutions du sol, ils permettent à la plante de produire davantage avec la même quantité d'eau. L'amélioration des rendements en tabac dans notre Commune peut s'expliquer ainsi.

Variations

Les années 57 et 58 ont été marquées par une pluviosité suffisante ou même élevée, répartie au cours du printemps et de l'été, saison où la région est soumise à des températures excessives. La récolte de foin a atteint une importance inégalée. Le nombre de bovins a augmenté.

Année 1959 - La sécheresse s'est manifestée, après un mois d'avril pluvieux, entre le 1^{er} juillet et le 10 août. Le tabac a fort bien résisté. Les pluies abondantes du mois d'août ont rétabli complètement la situation confirmant le proverbe « ce que la sécheresse a pris, l'eau le rend, ce que l'eau a pris, la sécheresse ne le rend pas ».

Tout se passe comme si notre région bénéficiait d'un climat mixte, soumis alternativement à des incursions du climat atlantique et du climat méditerranéen.

Printemps

Parfois, une chaleur anormale fin février ou mars fait démarrer la végétation et cette éclosion prématurée de bourgeons fait craindre les gelées qui se produisent jusqu'au 15 mai.

Pendant les nuits claires qui suivent les belles journées ensoleillées, l'air, au contact du sol, se refroidit, devient dense et descend le long des pentes s'accumulant dans les bas fonds. Sauf exception, sur les collines et les plateaux, dès que l'altitude atteint 150 à 180 mètres, les gelées diminuent d'intensité. Elles sont très rares au-dessus de 200 mètres. C'est dire que la majeure partie du sol de la Commune se trouve protégée et que les pertes dues aux gelées sont négligeables. Il n'en est pas de même pour la région de Gaumiers où les dégâts causés aux noyers ont été considérables depuis quelques années.

Conséquences tirées de l'étude du climat

- Blé : les variétés de blé cultivées dans la Commune sont trop tardives et échappent très rarement à l'accident de l'échaudage. Il faudrait choisir des variétés de type Etoile de Choisy parvenues à maturité avant la période de sécheresse.
- Plantes sarclées : Il est nécessaire de planter dès mars des pommes de terre et de choisir une variété hâtive ou demi-hâtive type Bintge. La pré-germination en clayettes, qui fera gagner 10 à 12 jours à la levée, est à conseiller fortement.
- Semer le maïs début avril en évitant de choisir une variété tardive.
- Prairies artificielles. La première coupe de luzerne, sainfoin, trèfle, devra être faite très tôt, vers le 15 mai, afin de s'assurer une repousse.

- Prairies temporaires. On choisira des variétés précoces et résistantes à la sécheresse, ex : luzernes de Provence, lotier, dactyle précoce.
- Fourrages annuels. Ils sont du plus haut intérêt en année sèche. Le mélange vesce-orge peut donner en avril une masse importante de fourrage vert qui, ensilée, permettrait de « panser » les bêtes pendant les périodes de sécheresse.
- Arbres fruitiers, vignes. Eviter de planter dans les zones gélives car aucune mesure de sécurité n'est possible. Tailler tard la vigne. Veiller à ce qu'elles ne soient pas enherbées. Ne pas faire de façon culturale au moment critique.

Les vents

Les vents d'ouest et de sud-ouest sont les plus fréquents, environ 130 jours par an. Ils sont tièdes et humides. Les vents du nord-ouest amènent des pluies abondantes et sont souvent violents, surtout en février. Les vents du nord et du nord-est sont souvent précurseurs d'un beau temps froid en hiver, chaud en été.

Parfois, un vent brûlant du sud-est souffle fin juillet ou août rappelant le Siroco africain. Il marque des incursions du climat tropical dans notre région. Il dessèche les plantes qui languissent. Le maïs flétrit, les feuilles se mettent en corde. La défense contre le vent n'est pas à envisager. En ce qui concerne les arbres fruitiers, il semble que le semis en place après mise en stratification des noyaux et le greffage en place, assureraient aux arbres une plus grande résistance aux orages. Cette constatation est surtout valable pour les noyers.

Orages

Parmi les plus terribles, il faut signaler celui de 31 qui anéantit les cultures, arbres fruitiers et vignes, arrachant les toitures. En général, la Commune est épargnée. Les tirs, au moyen de fusées paragrêles existent dans certains villages. Les résultats, ici comme ailleurs, sont assez peu concluants.

En résumé, notre Commune est étroitement assujettie au climat et, si elle est classée du point de vue agricole comme région sous-développée, ce n'est pas la faute aux cultivateurs que des personnes n'ayant que des connaissances agricoles mondaines comparent à des paysans moyennageux refusant d'adopter les découvertes de l'agriculture moderne.

Le sol

Les formations géologiques expliquent le classement des terres telles qu'elles apparaissent à l'examen.

1/ Terres siliceuses dans les sables du Périgord, le « Ségala » et, dans la combe qui part du Ségala et remonte jusqu'au village Les Balats, ces terres sont légères, perméables, à réaction acide, de fertilité moyenne. La végétation spontanée qui caractérise ce sol y abonde : bruyères, ajoncs, fougères, genêts à balais, petite oseille, avoine à chapelet. Cette région, appelée « Pinière » dans sa partie boisée est en partie couverte de taillis de châtaigniers et de pins maritimes.

Les cultures principales sont le blé, les pommes de terre, le topinambour, les prairies artificielles. Le tabac y réussit assez bien. Il semble que des apports de scories suffiraient pour combler le déficit en chaux, le PH étant légèrement inférieur à 7.

2/ Les terres argilo-siliceuses se situent à proximité des lieux cités, elles sont plus compactes et offrent aux instruments une plus grande résistance. La flore spontanée comprend la bruyère, la fougère, le genêt, le tussilage, la chicorée sauvage. Leur PH est à réaction acide mais sans excès. L'emploi systématique des scories comme engrais phosphaté augmenterait leur fertilité.

3/ les terres argilo-calcaires : elles occupent la majeure partie des terres labourables de la Commune : Plateau de Moncalou, des Grèzes, des Balats, de Maraval. Elles comprennent une forte proportion de cailloux calcaires provenant des débris de la roche sous-jacente. Leur proportion d'argile est forte mais sous une forme très floclée. Elles sont d'assez forte compacité mais perméables et faciles à travailler. Malheureusement, elles sont de valeur très inégale.

Leur réaction est basique, PH entre 7 et 8. Ce sont de très bonnes terres à blé, les rendements que l'on peut en obtenir en céréales sont surprenants. Elles tiennent bien devant la sécheresse quand la roche est assez profonde. Ce sont d'excellentes terres à vigne quand leur teneur en calcaire actif n'est pas trop élevée. L'escourgeon, le sainfoin, la luzerne et le lotier y poussent bien.

Elles sont pauvres en phosphore et assez riches en potasse. L'acide phosphorique gagne à y être apporté sous forme de superphosphates. L'emploi des engrais chimiques peut en augmenter considérablement les rendements.

Flore spontanée : la potentille, la ronce, le coquelicot, la sauge officinale, le lotier, le peigne de Vénus.

4/ Les terres calcaires sont généralement voisines des précédentes. La proportion de cailloux est plus forte. Peu profonde, 30 à 40 cm au maximum par endroit, la roche vive émerge. Elles sont très perméables et souffrent très vite de la sécheresse, ne pouvant constituer de réserves en eau. Elles nécessitent, de la part du laboureur, une attention constante pour éviter les affleurements de roche ; l'usure du matériel y est considérable. Elles peuvent être actuellement labourées grâce aux charrues à disque. Ces terres, de faible fertilité, ont des rendements très médiocres. Le blé y souffre régulièrement. Il semble que la meilleure solution serait de les transformer en prairie temporaire à base de lotier et de dactyle. Le prix de revient des façons culturales est trop élevé et les rendements trop faibles pour que l'exploitation de ces terres soit rentable.

Flore spontanée : la sauge, le coquelicot, la lavande, la marjolaine, le buis, le lotier.

5/ Les terres battantes. Quelques terres de ce type existent. L'argile s'y trouve à l'état dispersé par suite de l'absence du calcaire. Ces terres sont très difficiles à travailler à cause de leur mauvaise structure. Leur correctif serait l'humus et l'engrais vert. Il faut éviter les engrais sodiques (sylvinite, nitrate de soude) qui ont tendance à les glacer. Elles sont très souvent en prairies naturelles.

Des façons culturales judicieuses : labour profond avant l'hiver, pour profiter de l'action des gelées, ensemencement d'une légumineuse et d'une graminée permettrait de les transformer en prairies temporaires de longue durée.

6/ Landes. Elles sont totalement infertiles, la couche de terre arable y étant très faible. Elles occupent une très grande partie du territoire de la Commune. C'est le domaine du genévrier, des chênes rabougris. Quelques essais montrent que le pin noir d'Autriche s'y accroche très bien. Certaines de ces landes se trouvent sur l'emplacement de vignes détruites par le phylloxéra. Elles pourraient être plantées en chênes truffiers qui y prospéreraient.

7/ Les terres d'alluvions en bordure du Céou. Elles forment une bande étroite de 1 km de long et 60 à 100 mètres de large sur la rive gauche du Céou. Ces terres sont inondées périodiquement et recouvertes chaque fois d'un limon très fin. Il est donc impossible de les mettre en culture.

Ces alluvions formées d'éléments très fins sont recouvertes de prairies naturelles, à l'herbage abondant. Nous trouvons, dans la flore spontanée, beaucoup de graminées : pâturins, fétuques, dactyles mais aussi des sauges, des plantains, des grandes marguerites, des menthes. Leur transformation en prairies temporaires à grand rendement paraît impossible à envisager.

Structure agraire

La structure agraire de notre Commune remonte très loin dans la nuit du Moyen-Age. Cette structure n'a pas été immuable, l'étude de cette évolution ne serait possible qu'en recourrant aux documents anciens : terriers, parcellaires, plans et cadastres anciens.

La forme actuelle des champs de la Commune ne dépend pas seulement de facteurs historiques, si bien que notre Commune présente divers types de champs.

Les champs très allongés se trouvent dans les creux, ce sont les « combes ». Les pierres qui les encombraient ont été rassemblées et forment d'immenses « kairous » qui nous laissent rêveurs ! Ce n'est que là que le défrichement initial a été l'œuvre de la communauté rurale. Sur les pentes au contraire, les défrichements individuels ont entraîné l'existence de champs irréguliers, toujours clôturés de murailles.

Quelques champs doivent peut-être leurs formes aux techniques agricoles. C'est ainsi que ceux qui sont allongés suivant les courbes de niveau doivent leur aspect à des labours permanents et à un déplacement continu grâce à la charrue de la terre vers le côté bas. Les champs allongés dans le sens des pentes doivent peut-être à l'essartage et au travail de la houe leur configuration.

La Commune est caractérisée par son morcellement, son paysage de champs clos et son émiettement parcellaire, chaque parcelle ayant une superficie moyenne de 20 ares. Les terres, champs et parcelles formant les propriétés sont délimitées. A chaque vente ou à chaque partage, on vérifie les bornages en se référant au plan cadastral conservé à la Mairie. Ce plan est vieux et ne porte pas toutes les modifications apportées depuis la création des routes départementales et communales. La matrice cadastrale contient elle aussi pas mal d'erreurs. Il est très commun que des propriétaires paient des impôts pour des parcelles qui ne leur appartiennent pas.

On désigne, dans notre Commune, sous le terme « champ » une étendue de terre bien délimitée, soit par des routes, chemins, fossés, murailles, haies, soit par des clôtures artificielles. Le plan cadastral comprend 4 sections ou parties du territoire communal. Dans chaque section représentée par une page du plan, les parcelles sont groupées autour d'un lieu-dit. Beaucoup correspondent à des noms de fermes qui existent encore. D'autres, peut-être habités autrefois, ne servent plus qu'à désigner l'emplacement de champs (voir page ci-contre quelques noms de lieux-dits).

Les lieux-dits sont formés parfois d'un nombre considérable de parcelles. Chaque parcelle du plan cadastral ne répond presque jamais à la superficie d'une culture déterminée, le champ non plus.

Chaque propriété se compose d'un nombre parfois considérable de parcelles. Rares sont celles qui dépassent l'hectare.

Certains champs comprennent une multitude de parcelles. Dans un champ, nous pouvons trouver des vignes et des cultures, et, lors des plantations et des semailles, le cultivateur ne se soucie jamais de faire coïncider les superficies plantées et semées avec celles des parcelles.

Il semble exister un certain parallélisme entre la dimension des parcelles et celles des propriétés. Nous nous trouvons en présence d'une Commune de petites propriétés. C'est, en même temps, nécessairement un pays de petite culture, l'exiguïté des lopins de terre ne permettant pas l'emploi d'un gros matériel.

Regroupements

Depuis l'apparition du tracteur, les propriétaires ont tendance à regrouper le plus grand nombre de parcelles dans un même champ. Ils y arrivent en

arrachant les haies, en enlevant les murailles, en comblant les fossés. Ils ne comptent plus les terres par parcelle mais par champ. Le relevé du plan cadastral constitue pour lui une véritable tracasserie administrative. Il comprend qu'il se trouve en présence de quelque chose de désuet qui n'a plus sa raison d'être à l'âge du tracteur.

Il serait en tous les cas souhaitable que, lors de l'établissement du nouveau plan cadastral, l'administration tienne compte des réalités et qu'elle considère comme ne formant qu'une seule parcelle tout champ appartenant au même propriétaire. Cette solution aurait en plus l'avantage de simplifier le travail administratif.

Les clôtures

La délimitation des champs est soulignée en général par la présence de clôtures : des haies vives, des murettes en particulier. Elles ne semblent pas avoir été créées à l'origine pour interdire l'accès des terres. Il y a eu autrefois, dans notre Commune, comme dans les autres jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle, dans la propriété foncière, les traits d'un communisme rudimentaire. C'était le droit de glanage sur toutes les terres après l'enlèvement des récoltes. Depuis quelques années, en particulier depuis l'apparition du tracteur, beaucoup de haies sont en voie de disparition, les machines exigeant de grands espaces.

On trouve des clôtures en fil de fer barbelé : trois rangées supportées par des piquets en acacia ou en châtaigniers. Ces clôtures sont d'ailleurs peu répandues, l'élevage de bovins étant presque inexistant. Quant aux moutons, ils sont soit en étables, soit « gardés » suivant la méthode traditionnelle.

Clôtures électriques : Aucune expérience de clôture électrique n'a encore été faite dans la Commune.

Le remembrement

Le jeu des héritages répétés depuis des siècles a abouti à l'émiettement des terres. Au XIX^{ème} siècle, la division des héritages a été systématique et parfois de nos jours. Chaque héritier tenait à posséder des parcelles dans les terres à blé (terreforts), d'autres en terrains de prairies (en bordure du Céou, sur la Commune de Bouzic), d'autres dans les parcelles bien exposées pour les

vignes. Ce morcellement de l'exploitation et aussi cette dispersion imposent à nos paysans des pertes de temps énormes.

La diversité des terres impose la diversité des cultures et la nécessité de posséder un matériel adapté aux divers types de culture.

Le matériel subit toujours une forte usure dans les chemins grossièrement empierrés.

Les lits de somme épuisent une partie de leur énergie en charrois en dehors de l'exploitation proprement dite. Tout emploi de grandes machines modernes semble impossible dans l'état actuel des choses.

Le droit de vaine pâture dans les prés et dans les bois. A mesure que s'affirmera le droit de propriété, ces droits tendirent à disparaître et la haie vive devint une barrière interdisant l'entrée des troupeaux et des glaneurs.

L'Edit royal de clôture de 1766 accorda aux propriétaires le droit d'enclorre leurs terres, dans des conditions déterminées. Dans notre Commune où la pierre était à même le sol, on clôtura le champ avec des murets. Les murs et les haies vives séparent non seulement les propriétés voisines mais les différents champs d'une même propriété. On traverse aussi des murs très importants qui servent de soutien à la terre en séparant des champs en terrasse.

Nous voyons souvent, au milieu des haies, des arbres à grand développement qui, coupés périodiquement, fournissent une partie du bois de chauffage.

Quelquefois, des arbres fruitiers : pruniers, cognassiers Ste Lucie, pommiers francs de pied, sont greffés par le cultivateur et poussent dans ces haies sans soins culturaux ni traitements. Ces arbres constituent le plus souvent de véritables réserves d'insectes nuisibles aux cultures et aux vergers voisins.

Si ces haies rendent quelques services, leur présence offre les plus grands inconvénients. Comme disent les cultivateurs, la haie « mange la terre ». Pour s'en assurer, il n'y a qu'à observer le développement du blé par exemple auprès des haies et au milieu d'un champ. La terre est parfois complètement appauvrie jusqu'à plusieurs mètres.

Les haies constituent de véritables repaires pour les animaux et les insectes nuisibles.

Les haies constituent une entrave au modernisme agricole. Les parcelles correspondaient aux possibilités de travail d'une famille. On labourait uniquement avec des bœufs et, comme il n'est pas possible de labourer trop près des haies, elles avaient tendance à gagner sur la partie labourable.

Nous n'insisterons pas sur les parcelles enclavées que l'exploitant ne peut atteindre qu'en traversant le terrain d'un de ses voisins. Cette servitude est d'ailleurs une source de conflits.

Nous constatons, après avoir relevé le temps mis par l'entrepreneur dans diverses parcelles, qu'une parcelle irrégulière à la surface égale demande 1,4 fois plus de travail qu'une surface régulière et que la distance parcourue par le tracteur a doublé.

Des estimations ont montré que, si l'on affecte de l'indice 100 le prix de revient de la culture d'un hectare de blé, l'indice passe à 132 pour 3 parcelles de 33 ares et à 179 pour 6 parcelles distantes de 300 m seulement.

Le remembrement serait, on le voit, une nécessité presque une condition de survie pour nos petites exploitations. Il permettrait :

- un gain de temps dans l'exécution des façons culturales,
- un emploi généralisé des machines
- une modification des assolements ou plutôt l'établissement d'un véritable assolement
- un accroissement des rendements

Le remembrement aurait deux conséquences économiques :

- il diminuerait les frais de culture
- il enrichirait le propriétaire en augmentant la valeur vénale de ses terres

Le remembrement aurait une conséquence sociale : il contribuerait au maintien des familles paysannes à la terre.

Obstacles du remembrement

Dans notre pays de lopins de terre, il faut citer, en premier lieu, l'attachement irraisonné du paysan pour sa terre.

L'obstacle peut-être le plus important dans notre Commune est l'extrême diversité de la qualité des terres. Nous connaissons des « terres à tabac », de quelques 30 ares qui ont, pour leur propriétaire, une valeur inestimable. Et il est faux, dans notre Commune, de prétendre qu'avec les progrès de la fertilisation, ce problème n'existe pas.

- la dispersion des cultures semble être dans notre région une nécessité inéluctable
- les vignes sur les pentes ensoleillées
- les terres labourables sur les plateaux et dans les « combes »
- les prairies naturelles dans les terrains argileux
- les bois sur les pentes exposées au Nord.

Il est bon de signaler que nous avons quelques exemples d'échanges de terre. Echanges favorisés par la loi du 9/3/41, les intéressés bénéficiant d'exemption du droit d'enregistrement.

Il serait souhaitable que, comme prélude au remembrement, des recoupements cultureux s'amorcent, les propriétaires ne changeant pas.

Répartition des terres labourables

La répartition de la superficie communale s'établit ainsi :

Terres labourables	300 ha	33,1 %
Prairies naturelles	12 ha	1,3 %
Vignes	20 ha	2,2 %
Landes	400 ha	44,2 %
Bois	170 ha	12,8 %
Autres surfaces	57 ha	6,4 %

La surface en vignes avant la crise du phylloxéra était de 255 ha et représentait 28 % de la surface totale.

Division de la propriété :

Propriétés de moins de 5 ha	5
Propriétés de 5 à 10 ha	6
Propriétés de 10 à 15 ha	18
Propriétés de 15 à 20 ha	20
Propriétés de 20 ha à 25 ha	8

Evolution (voir graphique ci-contre)

Depuis 1920, nous assistons à la disparition des petites propriétés. Les propriétés de 10 à 20 ha semblent stables.

Depuis 1930, quelques propriétés de plus de 20 ha ont apparues.

Les friches ont gagné et pris la place des vignes dévastées par le phylloxéra.

Depuis 1914, nous notons encore une forte régression de la culture de la vigne.

Après leur arrachage, ces terres ont été remises en culture ce qui a augmenté la superficie des terres labourables.

Depuis cette dernière guerre, l'élevage du bétail tend à se développer. Les prés suffisent mal à alimenter tout ce bétail. Les étendues converties en fourrages artificiels et en prairies deviennent nécessairement plus nombreuses. Il est possible que, dans quelques années, nous assistions à un fort recul des terres labourables.

Chaque fois qu'une propriété disparaît, les exploitations voisines s'agrandissent. Depuis 1914, presque toutes les exploitations agricoles ont augmenté de superficie. De la prédominance de la petite propriété, nous sommes passés à la prédominance de la moyenne propriété.

Il est à prévoir que les propriétés les plus prospères s'efforceront de s'agrandir encore car la motorisation, qui se généralise, posera des problèmes nouveaux dont il est question dans un autre chapitre.

L'application de la loi sur la mise en valeur des terres abandonnées est restée lettre morte.

Les bâtiments

Caractères généraux

L'habitation de nos paysans est restée le reflet d'une civilisation. Chacune témoigne des manières de vivre des générations qui s'y sont succédées pendant des siècles. Chaque village semble se marier aux pierres, à la végétation. Elle témoigne le plus souvent de goût : un détail, une couleur, un toit, un ornement extérieur attirent l'œil du passant.

La plupart des bâtiments sont vieux d'un siècle. On relève encore certaines dates de construction : 1769, 1830, 1850, 1865. Bâties en pierres calcaires liées par du mortier, les murs épais de 60 à 70 cm ont généralement bien résisté. Les pierres sont minutieusement imbriquées les unes dans les autres et témoignent de

l'habileté des maçons de l'époque. Un détail de la façade est souvent marqué d'un motif de sculpture naïve.

On trouve encore quelques toitures en pierres sèches. Quelquefois, se combinent la tuile plate et la pierre sèche en bordure. Mais, hélas, de plus en plus, la tuile mécanique a remplacé la tuile plate.

Les charpentes sont robustes, taillées à la hache, solidement chevillées.

Simple, pauvre, respectueuse du paysage, telle apparaissait l'habitation de nos paysans.

Logement de la famille

En général, le logement se trouve à l'étage. On y accède par un lourd escalier en pierre qui se termine par une terrasse en galerie. D'autres fois, la maison n'a qu'un rez-de-chaussée avec deux ou trois pièces.

La cuisine est la salle commune où se déroule la vie familiale. La cheminée est large, imposante. C'est là que la maîtresse de maison préparait les repas mais aussi faisait cuire pour le porc et les oies.

De chaque côté de la cheminée, la place s'appelle le « cantou ». Les vieux et les enfants aiment s'y asseoir, les pieds sur d'énormes chenets en fer forgé. La table massive en chêne ou en noyer porte, à chaque extrémité, un grand tiroir dans lequel nous trouvons « lou contee », quelquefois même les assiettes, les fourchettes et les cuillers. Les éviers portent sur leurs pierres grossièrement taillées les seaux sur lesquels repose la « couade », sorte de godet à long bec qui sert pour se laver les mains.

Le long des murs et en haut, de robustes étagères supportent les bassins en cuivre et les « loupins » où on conserve la graisse, les confits d'oie et le salé de porc. A la « trobado », c'est-à-dire aux grosses poutres enfumées du plafond, il n'est pas rare de voir suspendues de belles cordées de saucisses et de boudin aux formes inégales.

Aux murs sont aussi accrochés des vestiges du passé : bassinoires en cuivre, « coler » dont les trois becs soutenaient des mèches de coton qui s'imprégnaient d'huile de noix pour servir à l'éclairage.

C'est dans cette cuisine que nous trouvons le grand lit de coin à rideaux de cretonne.

Il y a de nos jours une cuisinière en fonte dans toutes les cuisines, souvent le butagaz. Les bancs ont disparu, des chaises les remplacent. Le poste de TSF existe dans toutes les cuisines.

Les meubles modernes de série ont fait leur apparition et ont remplacé très souvent les bahuts et les lourdes lingères. L'armoire à glace est à peu près inévitable. Les familles aisées possèdent des salles à manger type « galeries Barbès », souvent d'un très mauvais goût. Les beaux meubles ont émigré vers la ville, prospectés par les antiquaires et les familles bourgeoises.

Chauffage

La cuisine est la seule pièce chauffée. Lorsque la fermière possède une cuisinière, elle se sert de celle-ci généralement comme d'un appareil d'appoint. On l'allume dans les périodes où il fait très froid.

Les lits sont encore chauffés au moine.

Le bois est seul utilisé pour le chauffage, bois de chêne de préférence puisé dans les bois de la propriété. Au printemps, au moment de la pousse, on fait une « assemblée » et on coupe le bois de l'année dans les taillis de chênes qui se trouvent dans les versants exposés au nord.

Eclairage

Avant l'électrification de nos campagnes, les habitants s'éclairaient avec des lampes à pétrole : une grosse lampe à bec matador accrochée aux poutres pour la cuisine, des lampes « pigeon » pour les chambres et des lampes tempête pour la grange. L'électricité, ici comme ailleurs, a rendu de gros services à la famille paysanne.

Eau

La plupart des maisons sont équipées d'une citerne. L'eau est amenée à l'évier par de petites pompes centrifuges.

L'adduction d'eau à la ferme constituerait une grosse amélioration des conditions de vie de la femme et serait une entrave à l'exode rural.

Jardin

Le jardin est généralement négligé. Il est le domaine de la femme qui manque de temps pour s'en occuper. Souvent entouré de murailles, il convient bien aux cultures hâtives. On y fait aussi les cultures délicates que l'on veut mettre à l'abri de la volaille.

Logement des animaux

Un vaste bâtiment, désigné improprement sous le nom de grange, abrite à la fois les bovins et une partie des récoltes : fourrages, betteraves, et sert souvent de remise pour les instruments agricoles.

Avantages

1/ Utilisation complète d'un bâtiment dans un pays où l'agriculteur dispose de peu de capitaux pour entreprendre des constructions nouvelles.

2/ Le fenil placé sur l'étable des bovins permet de donner le fourrage sans grande manipulation.

Inconvénients

1/ Désordre et encombrement. Des clous ou des bouts de fil de fer peuvent être donnés aux bovins mêlés au fourrage.

2/ Les graines de foin tombent dans le fumier et germent dans les terres.

3/ Le volume d'air y est généralement insuffisant pour les bêtes qui doivent avoir à leur disposition 30m³ par tête. La ventilation y est négligée, l'air est vicié par des émanations d'ammoniaque venant du fumier et par des excès de gaz carbonique.

4/ Les allées et venues trop fréquentes des gens de la ferme nuisent à la tranquillité des animaux au repos.

5/ La crèche est mal étudiée, le passage de la tête est responsable de l'arrachement ou de la rupture des cornes. De plus, la marche sur laquelle les bovins placent les pieds antérieurs pour atteindre le fourrage peut modifier les aplombs des animaux. Cette position peut favoriser, chez la vache pleine, des avortements en raison de la pression anormale du fœtus sur le col de la matrice.

L'écurie

On met le cheval à l'écart dans une écurie tranquille. Le paysan a compris que cet animal noble a besoin de plus de soins que les bovins. Le cubage de l'écurie est en général suffisant : 30 m³, ainsi que la surface dont il dispose.

Porcherie

Elle est très souvent sordide, le sol des étables est humide, rarement cimenté. Trop près des maisons d'habitation, la porcherie dégage une odeur fétide. On se préoccupe trop peu de l'habitat du porc qui, pourtant, aime la propreté.

Bergerie, poulailler, clapier

Occupent de vieux bâtiments souvent délabrés.

Améliorations

- a) L'ensemble des bâtiments serait à étudier et à modifier de telle façon qu'ils forment le cadre d'une cour fermée. Il semble que la mise de fond que nécessiteraient ces modifications serait vite amortie par l'augmentation du capital « animaux ». Malheureusement, les disponibilités en numéraire des paysans sont trop faibles.
- b) Le sol de chaque bâtiment en pente légère favoriserait l'écoulement des urines vers la fosse à purin. Les matériaux à utiliser sont le béton, en association à des graviers. Il faut éviter que le sol soit glissant.
- c) Les litières doivent être abondantes et fréquemment renouvelées pour éviter la prolifération des mouches.
- d) Sur les murs et les plafonds, une solution de chaux et d'insecticide à base de DDT, HCH ou lindane, permettrait de désinfecter et de se débarrasser des araignées et des mouches.
- e) Trop de bêtes s'abreuvent encore dans les mares de village aux eaux polluées et toujours troublées par des troupeaux de canards.
- f) L'emploi de superphosphate sur les litières est à recommander en raison de son pouvoir antiseptique. Il aurait, de plus, l'avantage de ne pas être perdu et le paysan pourrait se dispenser d'apporter une fumure phosphatée dans les parcelles qui recevraient le fumier.
- g) Les animaux ne devraient pas être cloîtrés (comme le montre la photo) dans des locaux sans ouverture et sans air. Leur développement et leur rendement sont ralentis. La lumière doit entrer suffisamment mais sans être trop vive. Quelques ouvertures placées derrière les animaux, fermées par un châssis vitré de 1,20 m de long sur 0,80 de haut, ne nécessiteraient pas de gros frais.

- h) Il est à recommander d'activer, chaque fois que cela est possible, l'élimination des vieux types de cor en bois plein et à ouverture ovale. Les systèmes en forme d'échelle horizontale seraient plus faciles à nettoyer. Les tubes modernes seraient la meilleure solution.

Porcherie

Doit être divisée en loge, avec des dimensions en rapport avec la taille des porcs : 2 x 2 ou 2 x 2,50, et séparée de la loge suivante par une cloison sur une hauteur de 1,10.

Pour les quelques fermes qui font l'élevage du porcelet, des loges de mise bas munies sur le pourtour de barres de protection, éviteraient que la mère, en se couchant, n'écrase les petits. Enfin, des loges d'élevage avec une cloison percée d'un trou permettant juste le passage des porcelets sont indispensables.

Logement des récoltes

Les hangars

Le hangar est, en général, une construction simple : quelques piliers et un toit, le tout appuyé au mur de la grange. Depuis quelques années, avec l'apparition du matériel agricole, le hangar a pris une grande importance car la grange ne suffit plus à loger tout l'outillage agricole. Sous le hangar, le cultivateur loge, en plus de ses machines, la paille qu'on voit de moins en moins exposée aux intempéries. Souvent, le hangar sert de séchoir à tabac. On prend alors soin de fermer les côtés ouverts avec de la paille.

- a) Le fourrage est logé dans le fenil, au-dessus de l'étable des bovins. Les inconvénients ont déjà été signalés mais ils pourraient être atténués si le plancher était étanche.
- b) Les grains (blé, maïs etc) dans le grenier de la maison d'habitation. Ces grains sont, en général, bien surveillés, remués à la pelle.
- c) Les racines et les tubercules sont logés dans une cave ou dans la grange.
- d) Les vins sont conservés dans une cave assez fraîche en général.
- e) Le tabac (voir étude spéciale)

Améliorations

L'ensilage des fourrages pourrait être pratiqué mais on recule devant cette nouveauté.

Logement des outils

On constate des négligences dans ce domaine plus qu'ailleurs. Il est fréquent de voir des outils ou des machines laissés au hasard dans la cour ou dans les champs, exposés aux intempéries. Il en résulte une oxydation des parties métalliques et une détérioration rapide des parties en bois.

Le logement des outils devrait être assuré dans une remise spéciale où il y aurait intérêt à avoir un établi, un étau, une meule, un petit outillage et où seraient rangés les produits d'entretien et de graissage. Cette remise devrait être assez vaste pour servir de garage au tracteur. Des étagères faciliteraient le rangement.

Abreuvement du bétail

De grands progrès sont à faire dans ce domaine. Il existe, dans chaque village, des mares alimentées par l'eau de ruissellement, souillées par les matières végétales et aussi par le purin. L'eau est trouble et fétide, de grands progrès sont à faire dans ce domaine.

Conclusion

La loi sur l'habitat rural doit apporter une aide appréciable pour le rajeunissement et la transformation de beaucoup de bâtiments agricoles.

Constructions neuves :

1 maison construite avec l'aide de l'urbanisme

4 maisons construites sans aide

4 ont reçu une subvention du génie rural

3 granges ont été transformées et ont reçu une installation moderne

Outillage

a) Outillage intérieur

Chaque ferme est dotée de matériel indispensable. Il a été en partie renouvelé depuis la guerre. Cet outillage est composé de :

1. une ou plusieurs charrues d'un type ancien par ferme
2. quelques vigneronnes
3. une charrue brabant double par exploitation
4. une vingtaine d'extirpateurs ou de cultivateurs pour la Commune
5. une herse par ferme, herse à bâti rigide ou herses articulées
6. un rouleau par village
7. une faucheuse par ferme
8. trois moissonneuses-lieuses pour l'ensemble de la Commune
9. une charrette par exploitation, avec deux sortes de ridelles permettant, selon les besoins, de transporter la litière, le fourrage, les fumiers
10. cinq râteaux faneurs
11. deux râteleuses
12. 20 pulvérisateurs

Il serait souhaitable que certaines machines fussent utilisées, par exemple le pulvérisateur à disques pour les terres légères. Son emploi pourrait même s'étendre aux terres caillouteuses. Aucun essai n'a été fait dans ce sens.

La charrue à disque est, de même, à recommander dans les terres nombreuses où la roche affleure. Des essais faits par un entrepreneur ont permis de remettre en culture des parcelles en friche.

b) Effets de l'évolution constatée

- le tracteur a permis d'intensifier la production. Non seulement la surface agricole utile de la Commune s'accroît mais les rendements augmentent par suite d'une meilleure préparation du sol.
- l'efficacité du travailleur s'est considérablement accrue. Il fallait, au siècle dernier, pour moissonner et battre 40 ares (une acre), 35 à 50 heures. A notre époque, il faut 4 à 5 heures, avec une lieuse et une batteuse. Il faut 50 minutes avec la moissonneuse-batteuse.
- Le tracteur a permis de compenser le manque de main d'œuvre, créé par la dépopulation.
- Il a un rôle social car il permet de fixer les enfants sur l'exploitation en créant des conditions de travail plus agréables.

- Il n'a pas entraîné la diminution du cheptel vif qui aurait posé le problème des restitutions d'humus.
- Il a permis, au contraire, par la création de fourrages artificiels, sur de plus vastes étendues, d'augmenter le nombre de bêtes de rapport, d'où davantage de fumier.

c) Discussion sur la motorisation

Nous constatons qu'à l'heure actuelle, pour 300 ha de surface cultivable dans la Commune, il y a 20 tracteurs. Il y a donc un tracteur pour 15 ha. Nous devons donc amener le problème de son économie.

Avant le tracteur, il n'y avait pas nécessité de vendre pour couvrir les frais puisqu'on n'achetait pas ou très peu. Actuellement, l'agriculteur, le cultivateur qui se trouvent possesseurs d'un matériel important, doivent se demander si leur exploitation est économiquement viable. Nos paysans n'ont pas encore réalisé qu'ils étaient, du fait de la motorisation, de véritables chefs d'entreprise.

Les fermes de la Commune qui ont fait l'acquisition d'un tracteur, ne disposent, en moyenne, que de 6 à 8 ha de terres labourables. Or, un tracteur, pour s'amortir, doit tourner un minimum de 600 heures par an, ce qui nécessite un minimum de 20 ha.

Ces acquisitions individuelles correspondent donc à un suréquipement dont les résultats se manifesteront à long terme.

L'achat de matériel individuel a, de plus, absorbé, dans la plupart des cas, toutes les économies de l'exploitant et la totalité de ses possibilités d'emprunt.

L'exploitant de nos villages se trouve à la fois sur-équipé et sous-équipé car il ne peut posséder tout l'outillage qui lui est indispensable.

La fertilisation souffre de son manque de disponibilités. Il passe au second plan l'achat de semences et de graines sélectionnées. La quantité d'engrais employé est insuffisante.

L'équipement individuel est, de plus, une source nouvelle d'obligations pour la main d'œuvre familiale, de sorte que le niveau social est encore abaissé, ce qui va à l'encontre du but poursuivi.

d) Remèdes

Les exploitations ne présentant pas la capacité suffisante, il aurait fallu que des groupements se forment dans le cadre d'une organisation (exemple : CUMA), afin de former des unités de surface justifiant l'emploi d'un matériel moderne, avec un responsable assurant la conduite et l'entretien.

Des échanges individuels de matériel auraient pu, dans bien des cas, fournir une solution. Cet échange peut se faire à titre onéreux. Le propriétaire de la machine la conduit et l'entretient. Les heures de travail de chaque machine sont comptabilisées et sont payées à leur prix réel, qui est inférieur de 30 % au prix de l'entrepreneur. Cette solution aurait le grand avantage de ménager l'amour du « tien et du mien » très vif chez nos paysans.

Malheureusement, on voit mal, l'état d'accomplissement de la motorisation étant ce qu'il est, comment il serait possible de faire pour revenir en arrière, les solutions énoncées ci-dessus n'ayant pas prévalu pour les raisons suivantes :

- esprit individualiste,
- manque total d'information dû à l'absence de conseiller agricole et libre compétition des concessionnaires de machines agricoles
- absence de politique agricole qui a laissé la motorisation s'accomplir dans un état total d'anarchie.

Amendements

Il n'est pas contestable que l'amélioration physique des sols serait nécessaire, en particulier par l'apport d'argile dans certaines terres calcaires mais le prix de revient d'une telle opération serait très élevé. La presque totalité des terres de la Commune ayant un PH très élevé, le chaulage n'est pas à conseiller.

Les engrais

L'utilisation des engrais est en hausse rapide. Aucun cultivateur ne songe plus à en contester l'efficacité mais leur emploi est loin d'être rationnel.

1/ les engrais de ferme

- a) le fumier est de qualité médiocre, en raison d'une mauvaise préparation et d'une conservation défectueuse.

- litières employées : bruyère, fougère, feuilles, paille qui vient parfois au dernier rang car elle est réservée en partie à la consommation du bétail. Le pouvoir absorbant est médiocre mais ces litières peu coûteuses, non susceptibles de consommation, constituent un apport important de matières organiques venant de l'extérieur.
- à l'étable. Comme il a déjà été dit (hygiène des animaux), le fumier séjourne trop longtemps à l'étable. Aussi, la déperdition d'azote est-elle importante. Cette déperdition provient, en général, du libre écoulement du purin qui devrait être recueilli dans une fosse à purin. Le purin pourrait être utilisé sur les cultures ou sur les prairies mais il faudrait également s'en servir pour arroser le tas de fumier, de façon à y entretenir une certaine humidité favorable à sa bonne conservation. Les pertes proviennent aussi, en grande partie, dans les étables, de la transformation de l'urée des urines en carbonate d'ammoniaque qui se décompose en gaz carbonique et en ammoniac. Or, cet azote ammoniacal est un fertilisant, d'où les fortes odeurs ammoniacales qui se dégagent de nos étables mal tenues. Remède : pour limiter ces pertes, il faut que le sol des étables soit imperméable, si possible pavé, que les litières soient suffisamment abondantes pour absorber la plus grande partie des déjections liquides et renouvelées fréquemment.
- Le tas de fumier n'est pas l'objet de soins suffisants. Il n'est, sauf dans quelques rares cas, ni protégé des eaux de ruissellement ni construit sur une plate-forme étanche et son tassement est rendu difficile en raison des litières dures, ligneuses qui le constituent. Aussi, la fermentation aérobie est-elle intense, avec dégagement d'ammoniaque. Le dessèchement de la surface et des bords se traduit par la formation du blanc du fumier qu'il faudrait éviter.
- Sa composition : fabriqué dans des conditions qui viennent d'être indiquées, le fumier s'appauvrit en éléments fertilisants entre l'époque de sa production à l'étable et le moment où on l'utilise. Sa teneur en principes nutritifs doit être voisine des chiffres suivants par 1 000 kg.

	Fumier mal préparé	Fumier bien préparé
Matières organiques	150	200
Azote	2	5
Acide phosphorique	1,5	2,5
Potasse	4,5	6

Ces chiffres ne sont que des moyennes, se rapportant à des déjections de tous les animaux. Les ovins, qui existent dans toutes nos fermes de coteaux, à raison de 10 à 15 têtes par ferme, produisent un fumier de haute qualité, qui sert, par priorité, à la fumure de la plantation de tabac. La confection de ce fumier est plus facile que celle des autres fumiers. Il n'est chargé que deux fois par an. Il représente une valeur considérable dans nos régions pauvres en humus et doit compter parmi l'une des recettes non négligeables de l'élevage. Il serait souhaitable que l'élevage mixte bergerie/plein air se développe, qui permettrait une production importante de fumier l'hiver, alors qu'en été, le mouton enrichirait les pâtures dans lesquelles il vivrait.

- Emploi : trop souvent, il reste en tas (fumerons) trop longtemps, provoquant ainsi la verse des céréales. Il devrait être enfoui aussitôt après avoir été étalé sur le champ. La dose employée est variable suivant les exploitations et les terrains. Elle se situe entre 20 000 et 30 000 kg à l'hectare.

Les quantités produites varient avec l'âge, la nourriture des animaux mais on peut l'évaluer par tête et par an :

Bovins : 18 000 kg

Chevaux : 6 000 kg

Porc : 2 000 kg

Brebis : 1 000 kg

Le purin n'est pas recueilli dans une fosse. Il en résulte une perte importante voisine pour 1 000 litres de :

Azote : 1,500 kg

Potasse : 4 kg

Acide phosphorique : 0,25 kg

De plus, il contient des hormones qui ont une action stimulante sur les racines.

2/ Les améliorations

Il serait de toute nécessité que les cultivateurs comprennent qu'ils perdent, chaque année, des quantités importantes d'éléments qu'ils achètent ensuite très chers, sous la forme d'engrais complémentaires.

- a) à l'étable : laisser séjourner le moins possible le fumier sous les animaux

- b) réduire les pertes d'ammoniac en épandant, sur la litière, dans l'étable, environ 1 kg de superphosphate par jour et par tête de gros bétail
- c) le tas de fumier devrait être établi sur plate-forme ou dans une fosse selon la disposition des bâtiments, à proximité d'une fosse à purin, le tout cimenté avec soin. La plate-forme pourrait être divisée en 4 compartiments raccordés par des rigoles à la fosse à purin. Les compartiments 1, 2, 3, 4 recevraient, à tour de rôle, les fumiers. Les fumiers seraient enlevés suivant un ordre, d'après le degré de maturité. Les soins à donner comporteraient quelques opérations simples :
- bien tasser, en faisant piétiner par les animaux
 - arroser souvent avec du purin
 - recouvrir d'un peu de terre

Ainsi, les conditions d'une bonne fermentation seraient réalisées, en réduisant, le plus possible, la fermentation aérobie et en favorisant l'action des ferments anaérobies qui dégageraient du gaz carbonique, soustrayant ainsi le fumier à l'action de l'air et facilitant la transformation de la cellulose en matière humique (beurre noir de fumier).

3/ les engrais verts

L'emploi des engrais verts est une pratique qui se généralise et c'est un bien. La décomposition des tissus végétaux donne de l'humus, au même titre que le fumier et le fumier de ferme est produit en quantité insuffisante et est de qualité médiocre.

Les légumineuses, bien adaptées à nos terres calcaires, sont cultivées dans une céréale en général mais elles sont récoltées comme fourrage et ne constituent pas, à proprement parler, un engrais vert. Ce sont la luzerne et le sainfoin. Toutefois, la dernière coupe est enfouie par certains bons cultivateurs.

Comme engrais vert proprement dit, la vesce commune est la plus employée, à 120 kg ha, en association avec les fèverolles ou avec de l'orge, environ 80 kg ha. Semée première quinzaine de septembre, elle est enfouie au printemps au rotovator. Elle constitue ainsi un très bon précédent pour le tabac, à condition de faire un apport complémentaire de fumier décomposé au moment de l'enfouissement.

Avantages :

- enrichissement en azote puisé dans l'atmosphère par la synthèse racinaire : azote gratuit. D'autre part, les engrais verts d'automne diminuent très sensiblement les pertes d'azote par lessivage. On estime qu'un engrais vert de légumineuse apporte 60 à 80 unités d'azote.
- l'engrais vert est restitué au sol sous une forme assimilable de l'acide phosphorique et de la potasse qu'ils ont puisé en partie dans le sous-sol.
- 20 à 30 tonnes de fourrages enfouis apportent au sol autant d'humus que 8 à 15 tonnes de fumier, soit 800 à 1 500 kg d'humus. Le prix de revient de cet humus est sans conteste le plus bas.

Améliorations :

- Il est à conseiller vivement aux cultivateurs de remplacer la vesce commune par la vesce de Cerdagne, qui est plus résistante au froid et à la sécheresse. L'associer avec une céréale tuteur. Exemple : 25 kg vesce, 100 kg orge.
- Pour assurer le but recherché, qui est d'avoir un développement foliacé et racinaire abondant et en peu de temps, il faut assurer à la plante une alimentation abondante par un épandage de 80 unités d'acide phosphorique et 100 unités de potasse à l'hectare. La fumure azotée sera réduite mais non totalement supprimée. 30 à 40 unités d'azote assureront un démarrage rapide. Les engrais verts assureront ainsi une pré-digestion de l'acide phosphorique et de la potasse. Ces deux éléments sont rendus à la culture suivante, sous une forme très assimilable.
- Dans les fermes ayant assez de fumier, les engrais verts seront réservés aux terres les plus éloignées de l'exploitation. Dans les fermes sans bétail, l'emploi systématique d'engrais vert combiné avec l'enfouissement des pailles permettrait de maintenir le taux d'humus à un niveau normal.

4/ les composts

Ils sont négligés. Il faudrait réserver un endroit spécial où on les préparerait. Les balayures, les boues des cours, les débris animaux et végétaux, le marc de raisin, le tout mélangé intimement, recoupé, arrosé de purin, donneraient des résultats appréciables.

5/ Engrais achetés

On fait appel de plus en plus aux engrais chimiques bien que leur prix élevé fasse hésiter certains exploitants mais il faut relever de graves erreurs.

- Manque d'équilibre des fumures. L'azote détient la faveur des cultivateurs ; ils lui accordent le mérite d'être le seul élément de production alors qu'il n'est, en réalité, qu'un élément de vigueur.
- Ignorance de l'action de chaque élément fertilisant, ce qui les amène à remplacer acide phosphorique par potasse ou inversement, selon que le marchand est dépourvu de l'un ou l'autre engrais et selon leur prix. Il y a là des améliorations capitales à obtenir et qui résident dans l'instruction du monde paysan, en insistant sur l'importance de l'acide phosphorique qui est le correctif de l'azote.

Ces engrais sont achetés à Balas où existe un marchand d'engrais ou à Maraval où se trouve un dépôt de la coopérative. Ils sont transportés par le vendeur à la ferme.

- Epoque d'épandage des engrais. La fumure phospho-potassique est apportée généralement trop tard.
- Les engrais composés étant de plus en plus employés, ce qui devrait importer pour nos paysans, c'est, en plus de la commodité d'emploi, le prix de l'unité fertilisante. Or, ils ne se rendent pas compte que les faibles dosages sont souvent les plus chers. Ils apprécient mal l'époque d'emploi des engrais composés. Ils comprennent mal que c'est l'azote qui commande et que la meilleure efficacité se trouve au moment optimum d'emploi de l'azote.
- Ajoutons que, dans nos régions, de petites exploitations utilisent uniquement la main d'œuvre familiale. L'avantage de l'économie de temps et de main d'œuvre a peu de valeur car la main d'œuvre est peu coûteuse et insuffisamment occupée à la ferme. Les engrais composés ne sont utilisés que pour le tabac.

Prix en vigueur (hiver 1959)

		Prix des 100 kg
Engrais azotés	Nitrate de soude	3.120
	Nitrate de chaux	2.760

	Sulfate d'ammoniaque	3.100
	Ammonitre 20,5 %	2.990
Engrais phosphatés	Super 18 %	1.800
	Scories 20 %	1.270
Engrais potassique	Sylvinite 40 %	1.810
	Chlorure 60 %	2.570
	Sulfate de potasse 48 %	3.160
Engrais complets	Phosamo riche	3.120
	Pec 9-10-10	3.380
	Pec 10-10-20	3.980
	St Gobain 4.15.8	3.170
	St Gobain 4.10.20	3.820
	Onia 8.10.10	3.260
	Onia 12.12.20	4.470

Aliments du bétail :

- tourteau d'arachide
- farine arachide et maïs
- sons et repasses
- maïs moulu

Produits de lutte contre les maladies et parasites

- sulfate de cuivre
- soufre
- arseniale de chaux
- DDT 5 %
- Lindane
- Aldrine

Remarque sur les aliments achetés à l'extérieur

Les exploitations déficitaires sont celles qui achètent le plus d'unités fourragères à l'extérieur. L'emploi des aliments de bétail nécessite une grande prudence. Il faut rechercher les unités fourragères les plus économiques, c'est-à-dire celles qui sont produites à la ferme.

Le personnel

Dans notre région à population faible, le personnel d'exécution est insuffisant. Aussi, toute la famille paysanne est-elle employée (y compris femmes et enfants) aux travaux de l'extérieur (sarclages, fenaison, moisson, etc). La femme soigne le bétail et rejoint les hommes dans les champs où elle fait sa part de besogne. On peut estimer que, dans notre Commune, la main d'œuvre féminine représente 40 % de la main d'œuvre agricole. Ce pourcentage baissera car, actuellement, les jeunes filles qui restent à la ferme et ne travaillent pas dans les champs, sont plus nombreuses.

La main d'œuvre familiale est un avantage, du point de vue stabilité sociale mais elle a le très gros défaut d'être sujette à la routine sur le plan technique. Elle accepte un niveau de vie relativement bas.

La main d'œuvre est permanente. Nos petites exploitations de polyculture assurent le plein emploi des travailleurs. Elle ne nécessite pas de personnel particulier en période de pointe, comme dans les exploitations spécialisées.

- a) ouvriers agricoles - ouvriers permanents = 3 / journalier = 1
- b) artisans ruraux : 4 - 1 forgeron, 1 charpentier, 2 maçons. Leurs connaissances sont suffisantes pour répondre aux besoins courants des agriculteurs. Cependant, de plus en plus, les cultivateurs qui possèdent un matériel moderne, font appel à la main d'œuvre spécialisée des villes les plus proches : Gourdon, Sarlat, Salviac.
- c) Application des lois sociales. Beaucoup d'exploitants, avant d'engager un domestique de ferme, hésitent en raison des charges qui grèveraient leur budget (sécurité sociale, allocations familiales, assurance). Aussi, font-ils leur travail sans aide extérieure à la famille. Le prix pratiqué par un bon ouvrier agricole est de 1 200 F par jour, nourriture en plus.

La fonction de direction

Un chef d'exploitation a deux rôles essentiels : commander des hommes et gérer des capitaux. Dans nos petites exploitations, le cultivateur est à la fois directeur et exécutant, avec sa main d'œuvre familiale. On peut faire les remarques suivantes :

- il est peu en contact avec l'extérieur
- il a généralement tendance à se satisfaire de ses connaissances qui sont routinières
- il manque de largeur de vue et il a tendance à abuser de sa main d'œuvre jusqu'à la décourager
- il se trouve en difficulté pour exercer une action économique à cause de la diversité des produits et du faible volume relatif à chaque production

On constate enfin que les problèmes pour l'achat et la vente des produits sont si vastes que, dans la plupart des cas, le chef d'entreprise aura intérêt à confier cette activité aux coopératives.

- il n'existe, en général, de la part du petit paysan/chef d'entreprise, aucun programme général d'action qui entraîne l'établissement d'un plan d'assolement, d'un plan de fumure, plan d'achat de semences et produits divers, aucun plan saisonnier établi par culture et par parcelle. Il en résulte un grand désordre dans l'exécution des travaux, désordre dû à l'improvisation.
- Le chef d'entreprise, qui manque de formation professionnelle, est gêné par la multiplicité et la variabilité des produits qui lui sont proposés, aussi bien dans le domaine des semences, produits anti-parasitaires que dans le domaine mécanique. Son choix est souvent mauvais et il change souvent de marques. Une normalisation devrait être envisagée dans l'emploi du matériel et des produits.
- exploitations. Le cultivateur n'a pas une idée exacte de ce que rapporte les différents postes de son exploitation. Il lui est donc difficile d'orienter son exploitation et de faire des prévisions visant à améliorer la rentabilité.

d) organisation sociale

- mutuelle incendie - 10 adhérents

Le taux des primes est de 0,5 ‰, au lieu de 1 ‰. Elle est plus avantageuse que les assurances aux compagnies privées.

- mutuelle accidents - 2,8 % des salaires : 10 adhérents.

e) organisation technique

- syndicat : 40 adhérents
- coopérative : 30 adhérents
- tous les efforts pour constituer une CUMA ont échoué jusqu'à ce jour

f) organisation économique

La caisse locale du crédit agricole a son siège à Daglan. Le Crédit Agricole est une organisation qui garde les avantages d'une mutuelle (ce sont les sociétaires des caisses locales et régionales qui nomment leur conseil d'administration dont les fonctions sont gratuites). On peut reprocher au Crédit Agricole de ne pouvoir être utilisé que par des exploitants pouvant fournir suffisamment de garantie.

On doit regretter que nos exploitants ne soient pas dans l'obligation de s'assurer contre les risques de maladie, invalidité et décès. Au nom de la liberté, de petits exploitants sont ruinés par la maladie ou le décès du chef de famille. Une intense propagande doit être faite pour amener nos paysans à se protéger contre ces risques.

Les méthodes

Le faire-valoir direct

La petite exploitation constitue la totalité des cas. La famille suffit à assurer les travaux mais au prix d'un travail absorbant.

Exemple : un ménage de 4 à 5 personnes vit sur une propriété de fertilité moyenne comprenant 5 ha de terres labourables et de prairies.

Voici les revenus moyens de l'année culturale 1959-1960	Cultures/élevage	Total	Nature des dépenses	Total
Surfaces en ha				
0,5	Tabac	400 000	Engrais 10 000 f l'ha	50 000
1,5	Céréales	150 000	Impôts	30 000
0,5	P. de terre	120 000	Aliments bétail	30 000
0,5	Vigne	100 000	Assurances	15 000
	Noix	50 000	Amortissements :	150 000
	Jardins	50 000	tracteur et outillage	
2	Bovins	150 000	Entretien et	60 000
	Porcs	60 000	réparations matériel	

	Volailles et petit élevage	50 000	Carburants	40 000
	Divers	50 000	Divers	30 000
	Moutons	10 000		
5 ha	Revenu brut global	1 250 000 F		405 000 F

RBG \neq 850 000 F

En gros, l'exploitant dispose d'un revenu agricole de 800 000 F. Les prestations en nature ne sont pas mentionnées dans notre évaluation. Elles sont à la fois recettes pour l'exploitation et dépenses pour la nourriture.

A première vue, notre exploitation paraît rentable mais si l'on tient compte qu'il y a quatre travailleurs, nous constatons que l'exploitant ne peut pas rétribuer sa main d'œuvre. Il n'y a que 200 000 F de revenu par travailleur.

La main d'œuvre familiale est la seule qu'il puisse employer mais c'est une main d'œuvre qu'il découragera car elle est en somme une sorte de sous-prolétariat et cela, nous en avons déjà parlé, est lourd de conséquences. Les jeunes chercheront très souvent à se soustraire le plus tôt possible à l'autorité paternelle.

Nous remarquons enfin que notre exploitation type a, par ha de terre cultivable, une charge amortissement de 150 000 F = 30 000 F, ce qui est excessif. Le propriétaire aurait mieux fait d'envisager la mécanisation sous l'angle coopérative. La charge amortissement ne devrait pas dépasser 10 000 F à l'ha, ce qui nécessiterait une surface cultivable triple.

Le tabac est de loin la plus grosse recette. C'est, de plus, une recette assurée en cas de calamité et qui n'est pas sujette au caprice des cours. L'année 1960 qui annonce une très forte récolte ne fait pas redouter une chute du prix de vente unitaire.

Le rendement des récoltes est insuffisant. Il est possible d'améliorer le rendement en utilisant des semences sélectionnées et des espèces rustiques bien adaptées à nos terres. Un emploi judicieux des engrais pourra parallèlement contribuer à améliorer les rendements. Exemple : un blé Etoile de Choisy avec fumure équilibrée et épandage d'azote fractionné a donné un rendement de 37 qx.

Un examen plus approfondi du même budget nous montre qu'il faut 2 ha de prairies pour 2 unités gros bétail, ce qui est très insuffisant. La création de prairies temporaires avec des espèces résistantes au calcaire et à la sécheresse (ex :

lotier, sainfoin, luzerne dactyle) permettrait de tendre vers 1 000 kg de poids vif à l'ha. La pratique de l'ensilage permettrait d'augmenter la production du lait.

Une plus grande place devrait être donnée au noyer qui pousse admirablement bien dans nos terres argilo-calcaires et qui bénéficie de la plus value des cours les années de gel (il gèle très rarement entre 200 et 300 mètres d'altitude).

Dans les cultures spéciales susceptibles d'augmenter le rendement à l'ha, il faut mentionner le prunier d'Ente. Des essais en cours, dont il sera parlé plus loin (chapitre : arbres fruitiers), nous montreront s'il est possible d'introduire le prunier d'Ente dans notre région.

Compte tenu de toutes les remarques que nous venons de faire, le faire-valoir direct pourrait être viable.

Un seul système de culture : la polyculture

En dehors de la tradition, dont il est difficile de s'écarter, la nature du sol, le climat et le morcellement commandent la polyculture. On cultive les céréales, la vigne, les pommes de terre, le tabac mais, sauf pour le tabac qui réussit bien, les rendements sont souvent en-dessous de la moyenne.

- avantage : le paysan se nourrit avec les produits de son exploitation : le tabac, les fruits, l'élevage fournissent l'argent nécessaire.
- inconvénients : morcellement des terres, usage des machines difficile. Les travaux de printemps, d'été, d'automne, aux périodes de pointe, nécessitent de gros efforts pour être menés de front.

Tout compte fait, seule la polyculture est à envisager mais en développant les cultures les plus rentables.

Rotation suivie

1/ Assolement biennal

Sur les meilleures terres à tabac, l'assolement biennal est de règle.

1^{ère} année : tabac

2^{ème} année : blé sans engrais

Avantage : le blé bénéficie du reliquat de l'importante fumure que reçoit le tabac et d'une terre propre . Le prix de revient du quintal de blé est plus faible.

Amélioration de cet assolement : on peut semer après le blé, dans la première quinzaine de septembre, une vesce orge qui pourra être enfouie au printemps (avril) comme engrais vert pour le tabac.

Autre type d'assolement biennal :

1^{ère} année : maïs ou pommes de terre

2^{ème} année : blé ou orge d'hiver, avec culture intercalaire de raves ou encore d'un trèfle incarnat, avant le maïs.

2/ Assolement plus long

Certains agriculteurs pratiquent l'assolement suivant : tabac, blé, maïs. Il y a amélioration par suite du travail donné aux plantes sarclées et des fumures minérales. L'inconvénient est l'absence de culture fourragère comme dans l'assolement biennal.

Cet assolement devient de plus en plus large et le développement des prairies artificielles tend à faire adopter l'assolement quadriennal.

- plante sarclée ou maïs
- blé
- fourrage artificiel
- céréale secondaire

Cet assolement permet un bétail plus nombreux et une alimentation constante. La répartition du travail est meilleure. Il est bien entendu que, même dans ce cas, il existe deux parcelles correspondant chacune à la superficie en tabac et qui suivent l'assolement biennal.

Il existe assez fréquemment un assolement plus long dérivé des précédents mais en introduisant des prairies artificielles conservées plusieurs années : luzerne 4 à 5 ans ou sainfoin 3 ans, semés au printemps avec la céréale secondaire ou dans le blé.

En résumé, on ne trouve pas, dans notre Commune, de type d'assolement bien déterminé à cause du parcellement très accentué et de la petite dimension de chaque parcelle. A cause aussi des cultures hors assolement : vigne, tabac, prairies naturelles.

Il est à signaler enfin qu'on trouve un exemple d'assolement beaucoup plus particulier. Cette expérience sera intéressante à suivre (propriété de M. S, à Moncalou) :

- 2 années de blé
- 2 années sainfoin Ray-grass italien
- 2 années blé

Cet agriculteur de Moncalou vise en plus à transformer en viande sa production fourragère par la garde de jeunes bœufs Salers de 15 à 18 mois à la saison de l'herbe.

La production

Le travail du sol

a) Nettoyage du sol

Les terres en général sont sales. Les sarclages faits à la machine ne sont pas toujours complétés par un travail à la main. Les blés sont souvent envahis de vesces, de chardons, de coquelicots. Les labours de déchaumage doivent être généralisés.

Les cultivateurs ont abandonné les anciens désherbants : acide sulfurique ou cyanamide alliée à la sylvinite, pour les hormones qui ont donnée de bons résultats, surtout au début. Mais on assiste maintenant à une prolifération des mauvaises herbes résistantes aux hormones : matricaire, gaillet gralleron, nielle.

b) Ameublissement du sol

La profondeur des labours varie suivant l'épaisseur de la couche arable qui est faible en général, parfois de 15 à 20 cm. Dans certaines terres argileuses, l'exploitant pourrait labourer plus profondément mais le mélange de terre arable avec la roche argileuse dépourvue de bactéries diminuerait, pendant quelques années, les rendements.

Beaucoup de jeunes exploitants possesseurs d'un tracteur neuf ont abusé de leur force de traction et ont découvert avec surprise que la fertilité de certaines terres avait baissé.

Dans les terres sablonneuses, il n'y aurait que des avantages à fouiller plus profondément le sol.

Nombre de labours et époque :

Printemps - deux labours

Eté - déchaumage pour culture dérobée

Automne - 1 labour après plantes sarclées et préparation du sol pour que l'hiver mûrisse le labour

Hiver - labour de friche de jachère

Machines

Le brabant double permet de faire des labours plats mais, dans certains terrains (très rares dans notre Commune), il y a intérêt à faire des labours en planches pour faciliter l'écoulement des eaux (pentes des collines) ou en billon dans les vallons où l'eau séjourne en hiver, au moment des pluies entraînant une véritable asphyxie des racines du blé.

La charrue araire est encore employée dans les vignes ou dans les terres à forte déclivité.

Il est à souhaiter que l'emploi de la charrue à disque se développe. Elle permet de mettre en culture des terres impossibles à labourer avec le brabant à cause des affleurements de roche .

Précautions pour ne pas gêner la terre

Le paysan a appris l'usage de certaines règles afin de ne pas gêner le sol. Il ne laboure pas après une pluie fine afin d'éviter, sur la culture de l'année suivante, une profusion d'herbes salissantes. Il ne mélange pas, en général, sol et sous-sol dans les terres à sous-sol argileux.

Rendement

Deux bœufs labourent en moyenne 30 ares à 0,15 de profondeur en journée de 8 heures. Ces chiffres varient suivant la nature et l'habileté du laboureur.

Un tracteur met fréquemment 10 à 12 h, ce qui est un rendement très faible, ceci en raison du morcellement des terres et de la forte déclivité qui ne permet parfois que de labourer en descendant.

Pseudo-labours

L'ameublissement artificiel des terres est une pratique qui se généralise et favorise l'activité microbienne et la nitrification. Les instruments les plus employés sont le scarificateur et le cultivateur.

Sarclage et binage

Le manque de main d'œuvre oblige l'exploitant à faire vite aussi l'emploi de la sarcluse. Il est insuffisant dans les terres sales.

Hersage

Cette opération est courante

Roulage

Bien qu'il existe 3 rouleaux dans la Commune achetés par groupe de cultivateurs, on ne pratique pas assez le roulage, surtout au printemps, dans nos terres calcaires soulevées par le sol. A défaut de cultipaker, le rouleau pourrait rendre de très grands services dans la préparation de la terre pour les semis de prairies temporaires, en combinaison avec la herse.

Les prairies

Prairies permanentes

Dans cette Commune accidentée, au sol calcaire, les prairies permanentes sont rares sur les collines et plateaux mais chaque bonne propriété a 50 ares à 1 ha de prairies dans la vallée du Céou longue de 4 km. Elle fournit à elle seule la totalité du fourrage. Le Céou, qui les parcourt, entretient l'humidité. On peut évaluer à 40 ha la surface des prairies fournissant un fourrage abondant et de qualité moyenne. Les parcelles sont conservées jalousement car elles sont le signe de la richesse de la ferme.

La constitution botanique comprend le pâturin, le dactyle, le fromental, la féluque et aussi le brome. Près de la rivière, les renoncules sont nombreuses et, dans les parties les plus sèches, la grande marguerite, la sauge et la centaurée jacée, le plantain. Les légumineuses font presque totalement défaut. On trouve néanmoins par endroit, la minette lupulline, le lotier corniculé, le trèfle rouge. Aussi, le foin est un peu pailleux. La récolte est trop tardive généralement, vers le 15 juin, la dernière quinzaine de mai et le début juin étant occupés par les plantations de tabac. Les sarclages occupent aussi la première quinzaine de juin. Le rendement moyen est de 6 à 7 tonnes ha, production honorable qui s'explique par un sol

d'alluvions riche. Si le foin était fauché à temps, elle permettrait, avec 4 à 5 000 UF de nourrir 1 000 kg de poids vif. Ces prairies fournissent une 2^{ème} coupe en septembre/octobre.

Améliorations

1/ fauchage de la prairie au moment du début de la floraison

2/ système d'irrigation plus pratique (entente avec les propriétaires)

3/ fertilisation par apport de scories potassiques en hiver. Fumure azotée au printemps.

Le purin donnerait de bons résultats mais, malheureusement, il n'est pas recueilli dans la plupart des exploitations. Il faut noter que le sur-purinage amènerait le développement des plantes à rosette (plantain, pâquerettes, petite oseille, marguerite). La fumure phospho-potassique augmenterait la proportion des légumineuses et le fourrage gagnerait en quantité et en qualité. L'azote épandue au printemps (30 à 40 unités) donnerait des résultats sur les graminées et accroîtrait le rendement.

4/ Destruction des mauvaises herbes. Une fauche précoce y contribuerait grandement, la plupart des mauvaises herbes ayant une floraison tardive.

5/ Un herbage pour enlever les mousses après épandage de sulfate de fer.

6/ Autres travaux d'entretien : curage des rigoles, épandage des taupinières, ramassage des feuilles mortes.

7/ Le débroussaillage des rives du Céou. Le 24 D est à conseiller.

8/ L'assainissement est à conseiller mais sans excès pour ne pas dessécher la prairie (la nappe doit se trouver à 50 cm pour les prairies de fauche).

9/ L'emploi du régénérateur de prairie est à conseiller pour rompre le feutrage.

10/ L'apport de fumier n'est pas indispensable. Il vaut mieux le réserver aux plantes sarclées. Toutefois, si on en a son usage, son action ne peut être que favorable (sous forme de lisier : bouse avec de la paille).

Conservation du fourrage

Le fourrage est récolté sec, le séchage demande des manipulations nombreuses. Les râteaux faneurs, de plus en plus, simplifient ce travail. La presse ramasseuse (entrepreneur) est de plus en plus utilisée. Le prix pratiqué est de 20 F par botte de 20 kg environ, ce qui est très acceptable.

- le foin rentré demi-sec et salé a une saveur très appréciée des bêtes et procure aux animaux des aliments minéraux
- l'ensilage n'est pas encore pratiqué
- la végétation réduite des pacages de coteaux est réduite aux moutons. L'herbe y est rare, maigre mais odorante.

Prairies artificielles et fourrages annuels

Les prairies artificielles sont utilisées à deux fins :

- en vue de la production du fourrage qui complète heureusement le foin récolté dans les prairies permanentes.
- en vue de la fertilisation du sol et du nettoyage des terres. La superficie consacrée à ces fourrages augmente de façon permanente.

Luzerne

Elle réussit admirablement bien dans les terres argilo-calcaires assez profondes. Elle est toujours semée au printemps dans une céréale secondaire, généralement l'avoine, à la dose de 15 kg à 25 kg ha, suivant les cultivateurs. La céréale lui sert d'abri tant qu'elle est jeune. Le rendement est de 6 à 7 t ha de fourrage sec. Consommée en vert ou à l'état sec, elle est appréciée des bêtes à condition de la faucher avant la pleine floraison. Plus tard, elle se lignifie et perd des feuilles. Elle est souvent utilisée avant une céréale ou une plante sarclée en tête d'assolement. Malheureusement, nos cultivateurs conservent la luzernière trop longtemps. Le rendement décroît après 3 ans et elle se trouve envahie de cuscute et de rhizoctome. La luzerne de Provence semble à conseiller dans nos sols à cause de sa résistance à la sécheresse plus grande. Nos exploitants ignorent que, si la luzerne enrichit le sol en azote, elle demande, pour donner son plein rendement, une copieuse fumure phospho-potassique.

La préparation en surface du sol est très insuffisante. Il faudrait alterner la herse et le rouleau pour obtenir un bon lit de semence. L'habitude de semer dans une céréale est à déconseiller.

- la céréale concurrence la jeune plante en eau
- la préparation du sol ne convient pas pour la luzerne
- la jeune plante étioyée se trouve trop brutalement exposée à la lumière

Le semis en début septembre serait à conseiller. Il permettrait une récolte normale l'année suivante. Il serait également souhaitable qu'un léger apport d'azote soit fait au moment du semis.

Tous les hivers, faire un hersage ou une légère coupe de cultivateur.

La luzerne étant difficile à faner, l'utilisation des siccateurs permettrait d'obtenir un fourrage de haute qualité.

Sainfoin

Il est, par excellence, le fourrage des terrains calcaires. Aussi, est-il très cultivé dans notre Commune. Comme la luzerne, on le sème dans une céréale de printemps ou aussitôt après le semis de la céréale. Il donne 4 à 6 t d'un foin excellent. Le fourrage vert ne météorise pas. 100 kg de vert donnent 35 kg de sec. Le rendement en foin est excellent puisque la moyenne est de 25 kg.

Lotier

Il n'est pas cultivé dans notre Commune. Il devrait pourtant avoir sa place dans les terrains très maigres qui ne peuvent pas rentabiliser le travail d'un tracteur, par sa résistance à la sécheresse et sa longue durée. Il faudrait, pour le réussir, obtenir une terre très fine en surface à cause de la petite dimension des graines. On peut le conserver jusqu'à 8 ans.

Trèfle incarnat

Peu cultivé dans nos sols qui lui conviennent mal

La vesce

La vesce du pays est seule cultivée en association avec des féverolles. On sème première quinzaine de septembre, la récolte se fait en avril.

Il serait souhaitable que les cultivateurs remplacent la vesce du pays par la vesce de Cerdagne, plus rustique et plus résistante au froid. Semer début septembre, elle peut même donner un pâturage en décembre et faire une repousse normale au printemps. Il est toujours indispensable de lui donner une plante tuteur. Les féverolles, bien que fournissant un fourrage très riche, ont l'inconvénient de geler à -8 -10.

Le seigle

Très utilisé car il fournit le premier fourrage de dépannage, semé à 150 kg en octobre, il produit, à partir de fin février. Il est très rustique mais il est médiocre au point de vue alimentaire. Nous pensons que l'on pourrait essayer de remplacer le seigle par le ray-grass italien qui, semé en septembre, donne un fourrage abondant en février. De plus, la graine du ray-grass italien est bon marché et la levée est excellente.

Le maïs fourrage

Il est cultivé tantôt en culture principale comme le maïs grain, tantôt en culture dérobée après un fourrage vert ou un légume précoce. De grands progrès doivent être faits pour réussir le maïs fourrage. Il faut semer ni trop clair ni trop dru et fumer la terre comme pour une plante sarclée. Bien réussi, il pourrait donner une masse importante de fourrage qui pourrait être en partie ensilée.

Quoi qu'il en soit, ces fourrages, qui ont pris une grande extension, rendent de grands services, surtout au printemps où se fait sentir une véritable disette de fourrage. Mais leur rendement pourrait être augmenté par une fumure minérale bien comprise.

Leur utilisation abusive en vert provoque, chaque année, plusieurs cas de météorisation parfois morte. Aussi, la prudence est-elle recommandée :

- 1/ Eviter la fermentation en tas
- 2/ Mélanger à la paille ou au foin sec

La pratique de l'ensilage doit être introduite dans nos exploitations. Il permettrait de conserver le fourrage vert dans l'état où il se trouve au moment de la fauche. Il est de plus moins encombrant que le foin et il réduit de 5 à 6 fois les pertes dues au fanage. Il permet la récolte par mauvais temps, ce qui est très appréciable. Il est enfin la seule méthode qui permettrait de conserver les plantes qui ne se fanent pas : vesce, maïs fourrage, trèfle incarnat.

Parallèlement à la pratique de l'ensilage, l'usage des siccateurs devrait être introduit. Ils permettraient d'avoir un fourrage de haute qualité.

Ray-grass italien - 4 kg

Le mélange luzerne-dactyle serait, pour nos terres, le plus productif.

Avantages sur les fourrages artificiels :

- une plus longue durée
- une alimentation plus équilibrée, les légumineuses étant riches en protides, les graminées en glucides
- une plus grande résistance à la sécheresse grâce aux graminées et à l'absence de feutrage
- une utilisation plus souple : on peut les faucher, les pâturer ou encore les ensiler
- comme elles rentrent dans l'assolement, elles constituent un très bon précédent pour les plantes sarclées et les céréales.

Bon nombre de prairies naturelles des coteaux ont une flore dégradée et l'épaisseur de leur feutrage les empêche de réagir aux engrais. Leur transformation en prairie temporaire s'impose. Il faudrait d'abord déchiqeter le feutrage pour le faire pourrir par un coup de rotovator en juillet (bien que l'opération soit coûteuse : 20 000 F l'ha). Ensuite : labour et passage alternatif de la herse et du rouleau pour obtenir le lit de semence.

Le cultipacker serait l'instrument idéal mais il n'en existe pas dans notre Commune. L'opération que nous venons de décrire est coûteuse. On peut intercaler une plante sarclée suivie d'une céréale avant de refaire la prairie.

Le blé

Le blé est cultivé dans toutes les exploitations, même la plus petite. Il est, en effet, de tradition que le paysan produise le blé nécessaire à la consommation de la famille, c'est pour lui une question d'honneur : le pain a gardé une valeur de symbole. L'usage du four, à l'époque où chacun cuisait son pain, puis l'échange blé/pain, sont encore assez fréquents. Il faut même dire que l'échange se pratique encore dans la plus grande majorité des exploitations. Les personnes âgées nous parlent encore du temps où l'homme emmenait son grain au moulin pour le faire moudre et reprenait sa propre farine qu'il avait vu couler de la meule. C'était donc sa propre récolte que la famille paysanne consommait. Ces temps bucoliques sont révolus. Il ne subsiste, de cette époque, qu'un four dans chaque village et dans chaque ferme isolée, four que les restrictions de la guerre avaient remis à

l'honneur. Actuellement, l'échange n'est qu'une survivance. Le cultivateur aurait presque intérêt à vendre sa récolte de blé et à acheter son pain.

Le climat ne lui est pas particulièrement favorable. Les pluies d'automne retardent les semailles, le printemps humide favorise la croissance des mauvaises herbes. La période de fécondation fin mai est souvent humide et froide et entraîne l'avortement des épillets inférieurs. Mais c'est surtout l'échaudage qui diminue le plus le rendement.

Leur récolte détruite sur pied par un orage ou le rendement est fortement compromis par l'égrenage.

Le blé est ensuite rassemblé en « moyettes » dans le champ où le blé parfait sa maturité. Les années à forte pluviosité, on peut redouter que les grains germent prématurément mais cet accident est rare. Enfin, les gerbes sont rassemblées en gerbières. On réunit ce jour-là les voisins et les moyens de transport du village sont mis en commun.

Le « dépiquage » se fait dans le courant du mois d'août. C'est une opération coûteuse. Il faut nourrir 20 à 25 personnes qui sont indispensables pour servir la batteuse. Il faut ensuite qu'une ou deux personnes de chaque ferme fasse la « campagne des battages ».

Améliorations à apporter

Il est certain que la culture du blé pourrait être considérablement améliorée dans notre Commune.

Assolement

Il faudrait remplacer l'assolement biennal par l'assolement triennal. Les terres seraient débarrassées des herbes solissantes, le sol amélioré par suite du travail donné à la plante sarclée et par la forte fumure organique et minérale.

Il faudrait, chaque fois que cela est possible, faire le blé après les cultures fourragères, prairies temporaires. Cela rejoint la préoccupation actuelle d'introduire dans l'assolement des surfaces fourragères à haut rendement.

Choix des semences

L'examen des sondages effectués montre que le choix des cultivateurs ne s'est pas encore porté sur les variétés à paille courte. On n'ose pas utiliser les fortes doses d'azote qui conditionnent le rendement.

Le sol

Les sols argilo-calcaires et argilo-siliceux qui forment la majeure partie des coteaux, sont d'excellentes terres à blé. Les parcelles des Grèzes et de Moncalou sont particulièrement favorables. Néanmoins, les rendements, s'ils se sont considérablement élevés depuis la dernière guerre, sont encore insuffisants. Les sondages effectués montrent que les rendements se situent autour de 20 quintaux, 25 en année favorable.

Variété

Les anciennes variétés existent encore.

Le Bon Fermier, résistant à l'échaudage mais très sensible à la verse, est peu productif.

Vilmorin 27, dans les bonnes terres où il donne des résultats supérieurs au précédent.

Vilmorin 53, avec des résultats semblables à V27.

Actuellement, les cultivateurs semblent prendre conscience de l'insuffisance des rendements. De nouvelles variétés à paille résistante vont être expérimentées. Les résultats obtenus seront consignés en fin de saison sur la monographie. Ce sont :

- Poncheau, variété de haute valeur boulangère, assez résistante à la verse
- Vaillant, de précocité intermédiaire entre Etoile de Choisy et Vilmorin 27

Enfin, une expérience Etoile de Choisy, avec apport fractionné d'azote, est en cours à Moncalou. Les résultats de cet essai seront reportés dans le tableau ci-contre.

Une enquête menée chez quelques cultivateurs de la Commune met en évidence les conditions actuelles de la culture du blé.

Le précédent cultural est constitué par le tabac, le maïs ou la pomme de terre, ou encore la luzerne ou le sainfoin. Avantage : le blé bénéficie d'une terre propre. La fumure phospho-potassique fait défaut dans la majorité des cas.

Préparation du sol

Un labour avant le semis. Le blé est semé directement sur le labour, assez rarement après un passage du cultivateur ou de la herse. La semence est enfouie par un hersage.

Les doses de semences sont souvent considérables pour atteindre parfois 250 kg. Ces doses s'expliquent aisément. Une certaine quantité de semence tombe dans les creux de labour et germe difficilement. Une autre partie de la semence lève mais les jeunes plantules sont détruites par le gel, avant la formation des racines secondaires par cassure de la tige entre le grain et le plateau de tallage.

Nous avons constaté que certains cultivateurs, heureusement de plus en plus rares, enfouissent la semence par un labour.

On n'apporte pas d'engrais quand le précédent cultural est constitué par le tabac, une luzerne ou un sainfoin.

Soins culturaux : un hersage au printemps, suivi d'un roulage. Le désherbage se fait au moyen d'hormones utilisées par « temps poussant », entre la fin du tallage et le gonflement de la tige, laissant prévoir l'épi.

Le cultivateur de notre Commune reste guidé par la préoccupation de détruire le chardon qui abonde dans les terres argilo-calcaires. Or, le chardon n'est sensible aux hormones qu'à un stade assez avancé de son développement.

J'ai relevé des cas fréquents d'utilisation de désherbant sélectif au stade gonflement, ce qui conduit inévitablement à des épis déformés partiellement ou totalement stériles et à des chutes de rendement. Certains accidents avec des cultures avoisinantes : vignes et arbres fruitiers, ont été relevés. De plus, on constate, depuis quelques années, la prolifération des plantes résistantes aux hormones, comme le gratteron et la matricaire. C'est aussi le cas de certaines graminées et, en particulier, de la folle avoine qui a conduit certains cultivateurs à faucher une partie de la récolte pour la faire consommer au bétail.

Nous n'avons trouvé que quelques rares cultivateurs qui fassent appel aux colorants nitrés. Ils ont donné cependant de bons résultats. On leur reproche principalement d'être sans action sur le chardon et la ronce.

Quant à la moisson, elle se fait, dans la plupart des cas, à la moissonneuse-lieuse et à l'entreprise. Les surfaces en blé ne dépassent guère 2 ha dans les plus grosses propriétés, 1 ha dans les petites. Ces surfaces sont elles-mêmes morcelées et les plus belles parcelles ne dépassent guère 1 ha. De plus, les pentes

sont très accentuées. Ces quelques remarques expliquent la faveur dont jouit la moissonneuse-lieuse. De plus, les entrepreneurs possédant une moissonneuse batteuse sont encore rares, ce qui oblige les cultivateurs à une très longue attente.

Il serait intéressant de déterminer, dans une de nos petites exploitations, le prix de revient de l'heure de travail d'une vache de travail produisant 1 500 l de lait et donnant un veau par an (le calcul figure sur la page ci-contre). On arrive à cette conclusion que le paysan d'autrefois disposait d'une force de traction gratuite mais on constate également qu'il lui fallait 3 journées de travail pour labourer 1 ha. Sa possibilité de production était donc très limitée (dans notre calcul, on n'a pas tenu compte du travail nécessité par le pansage ni du salaire du conducteur ; il s'agit de l'exploitation d'autrefois vivant en autarcie).

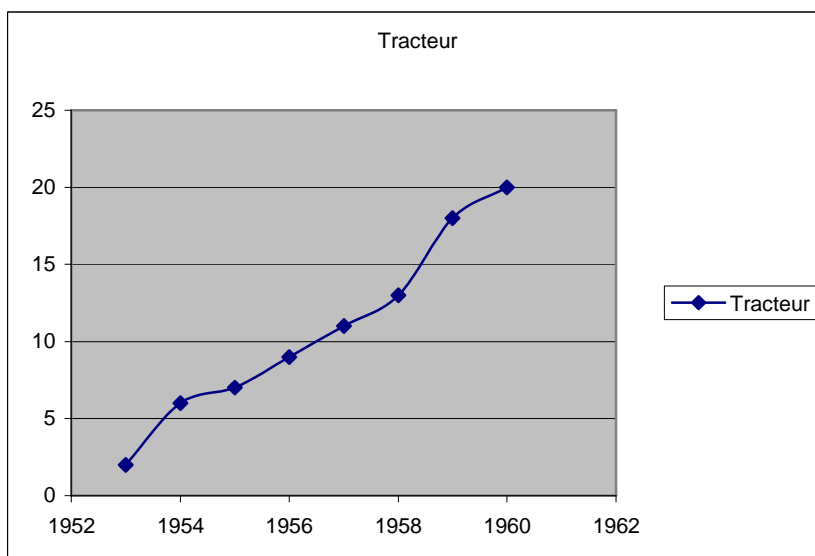
Le cheval est utilisé pour les charrois et pour passer la bineuse dans les plantes sarclées. Il est en forte régression :

Nombre de chevaux avant 1939 : 40

Nombre de chevaux en 1960 : 29

Traction mécanique

La motorisation a fait son apparition dans la Commune en 1953. Voici la courbe de son évolution.



Production	Variétés	Qté de semence	Précédent cultural	Préparation du sol, semis, soins, binages	Fumier	Engrais	Rendement	Défauts constatés -Améliorations envisagées
M. Gaussinel	Bon Fermier	250 kg	Tabac, maïs, pommes de terre	1 labour en automne : octobre - semis sur labour. Le grain est enfoui par un hersage	Pas de fumier	300 kg de scories, chlorure de potasse : 150 kg	15 qx	Rendement insuffisant, envisage de semer la variété Ponchéa
M. Perry	Président Riverain	200 kg	Luzerne et tabac	Labour en octobre et novembre. Cultivateur, semis, hersage et roulage au printemps, hormones en mai	Pas de fumier	Pas de fumure phospho-potassique, 150 kg ammonitre 2 ^{ème} quinzaine de février	25 qx	
M. Uzol	Vilmorin 27 et Préparateur Etienne	200 kg	Tabac, maïs, pommes de terre	1 labour d'automne, semis sur labour, hersage. Hersage au printemps, hormones Herbogil en février	15 à 20 qx	Ammonitre 200 kg 2 ^{ème} quinzaine février	22 qx	Rendement insuffisant. V27 sera remplacé par Ponchéa
M. Soullou	Etoile de Choisy	150 kg	Luzerne de 3 ans	Labour 1 ^{ère} semaine septembre, avec enfouissement dernière coupe. 2 passages cultivateur, semis, hersage, roulage		700 kg scories, 200 chlorure. Printemps : 300 kg ammonitre, fin janvier ; 100 kg ammonitre mi-avril sur 1/3 des champs	30 qx	
M. Manière	Vaillant	180 kg	Tabac, maïs	Labour début octobre, semis 2 ^{ème} quinzaine octobre par hersage	10 à 15 t, au moment des semailles	200 kg sylvinite, épandage au moment des semailles	18 qx	

Le choix doit donc se porter sur Etoile de Choisy. Cette variété aurait en outre l'avantage d'échapper à l'échaudage par « coup de chaleur ». Cette période critique du grain est relativement courte, de 10 à 12 jours et se situe 24 à 25 jours après la floraison, soit fin mai pour Etoile de Choisy.

Certaines variétés tardives à haut rendement et à paille courte type « Capelle » sont à écarter. Elles ne pourraient réussir que les années où la pluviosité à la fin du printemps et au début de l'été est exceptionnelle.

Préparation du sol

Le labour d'automne est beaucoup trop tardif. Le blé aime les terres rassises, qui ne « ventent » pas. Les labours sur prairies artificielles, qui devraient se situer au début septembre, sont faites beaucoup plus tard, d'où terre creuse et mauvaise levée.

Beaucoup emploient encore du fumier au labour d'automne. Conséquence : terre creuse, semis envahis par les graines de graminées.

Semis

Il n'y a pas de semoirs dans la Commune. Les terres en pente et très morcelées rendront son emploi difficile. Il faut que le semis se fasse sur un coup de cultivateur et que la semence soit enfouie par un hersage croisé.

La densité des semis est trop importante, on doit se rapprocher de 150 kilos ha pour les variétés à graines pesant 45 gr au 1 000, 180 kg pour les autres. On augmentera en quantités lorsque les semences seront plus tardives. La verse par étiolement de la base des tiges sera ainsi évitée. Il faut obtenir un peuplement compris entre 150 et 250 plantes au m².

Fumure

L'équilibre de la fumure n'est pas respecté. Il faudrait apporter, avant le passage du cultivateur, 80 unités d'acide phosphorique, sous forme de superphosphate ou de scories, 80 unités de potasse sous forme de chlorure de potasse, 10 à 20 unités d'azote sous forme de sulfate d'ammoniac. Sur tabac et prairies artificielles ou temporaires, on pourra se dispenser de l'apport d'azote au semis.

L'épandage d'azote au printemps est trop tardif, il se fait rarement avant la 2^{ème} quinzaine de février. Il faut obliger les blés à taller de bonne heure. De plus, rien

ne devra retarder la maturité du blé que l'on désire aussi précoce que possible, afin de réduire les risques dus au climat : sécheresse et coup de chaleur.

Il semble que, dans les variétés résistantes à la verse, la dose à apporter sera de :

- 40 unités fin janvier, début février : 200 kg ammonitre
- 20 à 30 unités à la montaison : 100 à 150 kg ammonitre

On renoncera à l'épandage d'azote à l'épiaison. Ces doses seront ramenées à 40 unités si le précédent est une prairie artificielle, une prairie temporaire ou même le tabac.

Si la variété cultivée est à paille moyennement résistante, le deuxième épandage sera effectué plus tard, lorsque la montaison sera un peu avancée, afin que l'azote profite plutôt à l'épi qu'à la paille et diminuer ainsi les risques de verse.

Soins d'entretien

Il semble que le hersage du blé soit à proscrire, sauf si le semis est trop épais. Par contre, le roulage est à conseiller pour favoriser le tallage et une meilleure circulation de l'eau.

Le cultivateur reste le roi des instruments pour les façons superficielles de printemps. Il donne à la terre une très bonne structure.

Le rouleau, pas encore assez employé, permet d'effectuer au printemps le roulage des blés soulevés par la gelée, mais il a l'inconvénient de glacer la terre dans les terrains argileux. De plus, le rouleau n'est pas toujours utilisé au maximum. Des alternatives de roulage et de hersage permettraient de pulvériser parfaitement la surface du sol pour recevoir les petites graines dans les meilleures conditions, dans le cas de semis de prairie temporaire ou de prairie artificielle.

Matériel d'intérieur

- 2 pressoirs
- 1 vingtaine de fouloirs et autant de coupe-racines
- 1 chaudière pour un exploitant
- 1 tarare pour 20 exploitations
- 1 bascule pour 10 exploitations
- 1 dizaine de concasseurs
- 3 moteurs à explosion

- 3 moteurs électriques

Sources d'énergie pour la traction

Les bœufs sont encore très employés pour les raisons suivantes : pays accidenté, propriétés morcelées. Les attelages de Limousins ou de métis Garonnais-Limousins, sont dociles et robustes. Les vaches Salers sont également très nombreuses.

Depuis l'apparition du tracteur, le cheptel de trait est en régression. Il est remplacé par des animaux de rapport. On recherche aussi les animaux à double fin, qui travaillent et donnent un veau et du lait.

Lutte contre les mauvaises herbes

Nous avons constaté, les résultats de l'enquête en font foi, l'emploi trop exclusif des hormones. Leur vogue dans la Commune a tenu au fait qu'elles sont de manipulation facile et qu'elles sont bon marché. Au début, le résultat a été spectaculaire. Depuis leur emploi, nos champs sont débarrassés de l'invasion des chardons qui rendaient la moisson et le battage si difficiles, ainsi que des ronces, des sanves et des chenopodes. Malheureusement, nous assistons, ces dernières années, à une invasion des plantes résistantes qui, de plus, ne sont plus concurrencées. Ce sont : les nielles, les gratterons, les renouées liseron.

Remède

Il faudrait que nos cultivateurs alternent les traitements aux hormones et les traitements aux colorants. Tenir compte que les colorants, pour être actifs, doivent être utilisés très tôt à la fin de l'hiver. Si le blé a été semé tôt, ils peuvent s'utiliser dès l'automne. Il faut un grand volume d'eau pour les utiliser, 800 à 1 000 l à l'ha. De plus, traiter par temps sec et être prudent par journée chaude.

Il serait peut-être souhaitable que, dans certains cas, on revienne à l'engrais dés herbant : cianamide en poudre, 300 kg + sylvinite spéciale 300 kg. Ils apportent des éléments fertilisants, en même temps qu'ils dés herbent.

Les déchaumages

Ils sont souvent négligés ou faits beaucoup trop tard. Or, le travail du sol est quelquefois le meilleur dés herbant.

Les cultures céréalières de ces dernières années sont à ce sujet édifiantes. Nous sommes en présence d'une invasion de graminées sauvages parmi lesquelles la plus redoutable est la folle avoine.

Le déchaumage constitue un moyen de destruction de la folle avoine, à plusieurs conditions :

- qu'il soit fait par discage ou labour léger
- qu'il soit suivi d'un hersage et d'un bon roulage. Il faut mettre les graines de la folle avoine dans les meilleures conditions de germination. Un labour d'hiver détruira ensuite la végétation issue de ces façons superficielles.

Remarque : Nous avons constaté que beaucoup de cultivateurs dosaient mal les hormones car il leur est difficile de réaliser la notion de quantité de matière active à l'ha, au lieu de pourcentage. Ils connaissent mal le débit de leur pulvérisateur. Des erreurs de dosage pourraient avoir des conséquences désastreuses avec des variétés comme Etoile de Choisy qui ne supportent pas plus de 1 kg de MA à l'hectare.

Désinfection des semences

Seuls les composés organo-mercuriels sont utilisés. Les composés organo-mercuriels seraient plus actifs mais il ne faut pas oublier leur réelle toxicité et on ne peut pas semer à la main les semences ainsi traitées car le semeur pourrait absorber, par les poumons, une partie de la poudre, surtout en semant contre le vent.

Avoine

Elle occupe une surface importante en raison de son prix. Elle réussit assez bien car elle s'accommode des sols maigres, caillouteux. L'avoine de printemps est presque toujours associée à une légumineuse.

Les vieilles variétés à paille longue sensibles à la verse et peu productives sont encore cultivées.

Compte tenu du climat du sud ouest, avec des printemps trop secs, seules les variétés d'hiver sont intéressantes. La Maine hâtive du Prieurat est à conseiller.

L'avoine vient en fin d'assolement car elle utilise les reliquats de fumure et se contente de 2/3 de la fumure du blé.

La paille d'avoine est d'excellente qualité. On la donne à manger aux animaux. Les balles sont mélangées aux racines découpées.

Orge

De plus en plus cultivé car on s'est rendu compte de sa richesse alimentaire. On l'utilise pour l'engraissement des porcs mais il convient à tous les animaux. Les Escourgeons ont la faveur de beaucoup de cultivateurs. Ce sont les plus précoces et les plus productifs mais ils sont très sensibles à la verse. Aussi, ils sont souvent remplacés par des variétés d'orge 2 rangs à paille courte : Rika ou Kenic.

On le cultive comme le blé, mais on le sème début octobre.

On fait l'orge de printemps après une plante sarclée tardive : betterave, maïs, ou après le blé. Comme pour l'avoine, on sème en même temps une légumineuse. On sème alors plus clair, environ 100 kg ha. Le labour d'hiver n'est pas toujours fait, d'où chute dans les rendements.

Mêmes remarques que pour le blé, en ce qui concerne la fumure azotée, les variétés à paille courte demandent davantage d'azote, Rika étant le plus exigeant.

La culture de l'orge mérite d'être développée car nos terres calcaires lui conviennent parfaitement et il est susceptible de donner de forts rendements.

Le seigle

Il est peu cultivé dans notre Commune. Cependant, sa culture devrait se développer parallèlement au développement de l'élevage. Il constitue un précieux fourrage vert en février. De plus, il est très peu exigeant, tant au point de vue fumure qu'au point de vue terrain. Comme il craint la verse, si on le cultive pour le grain, on le laisse se contenter des reliquats de fumure de la plante précédente.

Plantes sarclées

Le maïs

Sa culture occupe une place importante en raison de la valeur nutritive de son grain, exploité en vue de l'alimentation des volailles et, surtout, de l'engraissement des porcs et des oies.

Il ne réussit pas toujours. Les étés secs arrêtent sa végétation et le rendement est à peu près nul. Il craint l'ombre, soit des arbres soit des collines. Sa durée de végétation est de 4 mois $\frac{1}{2}$. Il a sa place dans les sols assez profonds, vient en tête d'assolement et reçoit une forte fumure organique : 30 à 40 tonnes de fumier à l'ha. Quant à la fumure minérale, elle est, en général, mal équilibrée (superphosphate et sulfate d'ammoniaque). Dans bien des cas, elle fait complètement défaut. Le labour est généralement fait au printemps. Il est suivi d'un passage de cultivateur et d'un coup de herse.

Seuls les maïs du pays ont été cultivés jusqu'ici. Quelques essais d'hybrides américains n'ont pas été concluants, les dégâts des limaces et des taupins ayant été considérables, la levée étant très lente. Il y a, en plus, un préjugé contre les hybrides.

Les soins culturaux sont :

- 1/ Sarclage
- 2/ Eclaircissage et enlèvement des rejets ; les pieds sont espacés d'environ 35 cm
- 3/ Buttage devant soutenir la tige et favoriser l'émission des racines adventives
- 4/ Ecimage après floraison

Le maïs est encore souvent associé aux haricots auxquels il sert de tuteur.

Le rendement est de 20 t ha environ.

Ennemis : pies, geais et, comme insectes, la pyrale et la noctuelle.

Maladies : le charbon ne fait pas de gros dégâts mais il y aurait intérêt à traiter la semence comme pour le blé.

Superficieensemencée : environ 20 ha.

Améliorations

- a) précédent : bon
- b) labour insuffisamment profond. Un labour d'automne s'impose, repris au printemps au cultivateur et à la herse. Il faut constituer des réserves d'eau et les maintenir dans le sol, par des façons superficielles. Il faut avoir en surface un sol fin sur un sol rassis en profondeur.
- c) Fumure : apporter, en plus du fumier, une fumure minérale copieuse et très assimilable car ce maïs pousse vite.

80 à 100 kg d'acide phosphorique sous forme de super

80 kg de potasse sous forme de chlorure

Il serait bon de mettre cette fumure à l'automne, au moment du labour, pour attirer les racines en profondeur, ou encore étendue sur le labour et enfouie par discage ou au cultivateur.

L'expérience a montré que l'acide phosphorique soluble avant le semis activait la levée. On apportera donc 30 kg de P₂O₅ soluble, soit 150 kg de super.

Pour l'azote, l'expérience a également montré que les besoins étaient maximum à la floraison et que de la floraison à l'épiaison, 75 % de l'azote total était consommé. En conséquence, on conseillera, compte tenu de notre climat sec, 60 à 80 kg d'azote sous forme de perlurée 1 mois avant la floraison, ou encore, en couverture avant semis, 300 à 400 kg d'ammonitrite. L'urée serait à préférer à cause de son pouvoir de descendre dans le sol au niveau des racines, avant d'être fixée par le pouvoir absorbant du sol. L'azote peut encore être apporté en deux fois, la moitié au semis, l'autre moitié au dernier binage.

Si on constate la présence de taupins, désinfecter avec un produit à base d'aldrine (3 kg de MA à l'ha). Hélicide contre les limaces en cas d'attaque.

d) Variétés

Elles dépendent du précédent cultural. Après un fourrage de printemps, on peut être amené à semer une variété précoce. Les maïs tardifs sont à écarter. Le choix doit se porter sur une variété demi-précoce, type INRA 353 W 355 ou mi-hybride 706.

Hybride américain ou franco-américain ?

Nous pensons que, sous notre climat, les hybrides franco-américains sont à conseiller. Ils sont moins exigeants en chaleur, la levée est donc plus régulière et plus rapide. Ils se défendent mieux contre les taupins. A précocité égale, ils sont plus productifs. Nous conseillons, dans notre région, l'INRA 353.

e) Densité

Nous devons tenir compte des réserves d'eau insuffisantes dans nos sols : une densité de 48 000 à 50 000 pieds/ha est suffisante, ce qui donne, pour un écartement de 70 cm, 29 cm sur une ligne.

f) Ne pas écimer et ne pas butter

Désherbage

Il est possible, avec les hormones et la Simazine. La Simazine est à déconseiller à cause de son effet dépressif sur la céréale qui suit. Dans les hormones, préférer, dans le 2,4 D, les sels d'amine aux sels de sodium. Ne pas dépasser 0,800 de MA à l'ha et traiter avant l'émission des racines coronaires car, au-delà, le maïs est très sensible.

Conservation

L'ancien système, qui consiste à étendre le maïs et à abandonner le Cribb, est la meilleure solution. Un Cribb de 11 m³ suffirait pour un ha. Son prix de revient : 4 à 5 000 F le mètre linéaire. Il ne doit pas avoir plus d'1 m d'épaisseur et être disposé face aux vents dominants.

Pommes de terre

Ce précieux tubercule est cultivé dans toutes les fermes. La quantité produite est, en général, suffisante pour couvrir les besoins. Nos terres argilo-calcaires ou argilo-siliceuses lui conviennent bien et la qualité gustative des tubercules est très élevée mais, les étés souvent chauds, arrêtent prématurément sa végétation, au moment de la floraison. Aussi, les rendements sont faibles par année sèche. Ils sont moyens par année à pluviosité normale.

On lui réserve 20 à 30 ares dans chaque exploitation.

Le labour d'automne fait le plus souvent défaut

La fumure organique est suffisante, 30 tonnes ha en moyenne, mais la fumure minérale n'est pas équilibrée et n'est pas apportée au moment optimum.

Le plant est renouvelé tous les deux ans depuis que la variété Bintje s'est généralisée.

On fait un seul traitement mixte contre le doryphore et le mildiou.

Améliorations

1/ Choisir une variété précoce ou demi-précoce. Acheter un plan sélectionné en classe A ou B, indemne de maladie de dégénérescence. Ne pas planter des tubercules trop petits et exiger des sacs plombés, avec certificat de contrôle.

Dans les variétés hâtives, nous conseillons la Sintema, plus productive que l'Earselingen.

La Bintje, dans les variétés demi-hâtives, bien qu'elle dégénère vite et qu'elle soit très sensible au mildiou.

2/ La pratique de la prégermination et du verdissement du plant en clayettes doit se généraliser. Il faut obtenir des germes courts et bien verts.

3/ Fumure. La pomme de terre est exigeante en azote et en potasse mais c'est l'azote qui marque le mieux.

4 à 500 kg de scories en automne (super)

200 à 300 kg de chlorure de potasse en automne

400 kg de sulfate d'ammoniaque, 1 mois avant la plantation

4/ Culture

- Le gros labour d'automne est indispensable.
- Au printemps, on peut se contenter d'un ou deux scarifiages.
- Herbage léger lorsque les germes vont sortir.
- Dès que la ligne marque un binage. Si on a planté du plan germé, le premier binage est avancé car la levée est régulière.
- Un buttage à 20-25 cm de haut

5/ Soins

Il faut traiter pour le mildiou bien avant l'apparition des doryphores à la BB à 1 %. Le deuxième traitement est mixte.

Un troisième traitement est nécessaire contre des attaques de mildiou tardif.

Topinambour

Rustique, il s'accommode fort bien de nos sols à PH élevé. La variété cultivée est le topinambour commun à tubercules roses.

Il agit comme plante nettoyante et sa végétation vigoureuse étouffe les mauvaises herbes. On ne lui réserve que les sols maigres.

Ses tubercules, très riches en protéines et en hydrate de carbone, sont arrachées au fur et à mesure des besoins puis sont distribuées aux moutons et entrent aussi dans la composition de la pâtée des porcs.

La préparation du sol est la même que pour la pomme de terre.

Betteraves

Quelques ares de terrain sont réservés à la betterave, qui réussit bien dans les terres profondes et fumées abondamment. Les variétés les plus fréquentes sont : la géante de Vauriac (7 à 12 % de matière sèche), mais on cultive de plus en plus les variétés fourragères sucrières (16 à 19 % de matière sèche), soit d'origine

danoise, soit d'origine hollandaise (Rod Ohofte). Elles conviennent bien aux bovins, elles ne sont pas trop difficiles à arracher.

Cependant, il faudrait compléter la ration avec de l'ensilage quand on donne des fourragères sucrières car elles sont moins riches en eau que les fourragères.

25 kg de fourragères sucrières = 40 kg de fourragères

Améliorations

- a) Faire toujours un labour profond d'automne avec enfouissement de la fumure organique et de la fumure phospho-potassique
- b) Discage ou scarifiage au printemps. Herbages et roulages alternés pour obtenir une couche fine.
- c) Si on fait une pépinière, pro ??? er les plants pour assurer la reprise
- d) Ne pas enlever les feuilles basses au cours de l'été (nourriture des porcs). Cette privation d'une partie de la surface foliacée nuit au rendement.
- e) Se méfier des altises au moment de la levée, faire un poudrage au DDT
- f) En ce qui concerne l'utilisation, on gagnerait à conserver les balles d'avoine et de blé et à les mélanger avec les betteraves coupées en cossettes.

Raves

Culture dérobée après le déchaumage. Elles sont récoltées jusqu'aux grands froids. Utilisées le plus souvent cuites à la chaudière pour la nourriture des bœufs et des porcs.

Chou, navet, rutabaga, carottes fourragères, chou fourrager

Culture très peu importante.

Les choux fourragers mériteraient une plus grande place car la cueillette des feuilles est très échelonnée et fournit un fourrage excellent. Par année favorable, le rendement serait très élevé.

Haricots, pois, fèves

Sont des cultures de jardin, où l'on s'efforce d'obtenir, uniquement pour l'alimentation de la famille, des légumes précoces. Quelques exploitations réservent quelques ares à la culture de la fève naine d'Aquitaine, dans quelques terrains bien exposés à la gelée. Récoltées sèches et battues, elles fournissent un excellent aliment pour le bétail, très riches en protéines.

La vigne

Comme pour le blé, le cultivateur récolte le vin pour sa consommation et le reste est vendu sur le marché local.

Notre Commune comptait, avant le phylloxéra, 255 ha de vigne, soit 28 % de la surface totale. Actuellement, il n'y a plus que 20 ha de vigne, soit 2,2 % de la surface totale.

On la cultivait un peu partout, sur les pentes des coteaux secs et pierreux. De nombreux lieux dits commençant par « Vigne » en sont le témoignage. L'invasion phylloxérique en moins de 10 ans, anéantit le vignoble dont la reconstitution ne fut amorcée que vers 1900. La presque totalité est greffée.

Sol

Elle s'accommode de terrains argilo-calcaires caillouteux, exposés à flanc de coteau et à bonne exposition pour diminuer les risques de gel.

Cépages

- a) On trouve de moins en moins d'hybrides anciens : Othello, Noah, Herbemont, qui fournissaient un vin de mauvaise qualité, avec ce goût très prononcé de « fox ». Ils résistaient très bien aux maladies cryptogamiques. On trouve, dans les terrains exposés aux gelées, quelques hybrides récents (Seibel 5455, 8745, 7053, 18 315, 13 375). Beaucoup d'exploitations ont aussi un peu de Bacot, plus précoce qui permet de faire la soudure.
- b) Les cépages français sont sur Rupestris du Lot en grande majorité et un peu sur Rupestris-Riparia 3309. Ces PG réussissent bien dans les terrains où le calcaire ne dépasse pas 14 %. On constate en effet plusieurs cas de chloros avec, comme porte greffe, le Rupestris du Lot. Ces deux porte-greffes communiquent à la vigne une très grande vigueur, même dans des terrains médiocres.

Les cépages les plus communs sont : le Beaujolais, le Merlot, la Folle noire, le Lot, le Chalosse, le Jurançon, comme cépage noirs, avec toutefois un fort pourcentage de Beaujolais (appelé localement « le Béquignol »). Dans les cépages blancs : la Folle blanche et le Sémillon.

Plantation

S'effectue avec soin en prévision d'une longue durée. Le sol est bien défoncé, fumé abondamment avec des apports de terreau dans le fossé ou trou de plantation. La mise en place des boutures se fait au printemps (avril, mai) par beau temps.

L'écartement adapté est de 1,50 m à 1,80 m entre les rangs, afin qu'un attelage de bœufs puisse circuler aisément. Certains agriculteurs espacent davantage les rangées.

Soins à la plantation

Binages fréquents, sulfatages permettant un bon ?utement du bois pour la taille future. La 2^{ème} année, des piquets de châtaignier brûlés à la base pour résister à la pourriture sont fixés ainsi que des rangées de fil de fer.

Travaux d'entretien

En général, les vignes sont l'objet de soins attentifs mais les apports de fumier sont rares, pour ne pas dire nuls et rares sont les cultivateurs qui font des apports d'engrais phosphatés et potassiques.

Façons culturales :

- Labour d'automne, buttage pour la protection du cep contre les gelées
- Labour de printemps ou de déchaussage pour l'aération des racines et la destruction des herbes. On utilise la décavaillonneuse.
- Binage d'été

Taille

La taille pratiquée est la taille Guyot dans les vignes vigoureuses mais aussi la taille en gobelet dans les terrains pauvres et secs. Souvent, c'est une sorte de gobelet aplati.

1/ Taille Guyot

Après la plantation, on conserve la plus belle pousse qui est taillée à deux yeux dans le plan du palissage.

L'année suivante, des deux rameaux obtenus, on choisit le plus beau qui est encore taillé à deux yeux en éborgnant les autres.

Le troisième hiver, on choisit encore le plus beau et on le mène au niveau du fil du fer.

L'hiver suivant, on forme la souche, le rameau supérieur est baillé à 7, 8 yeux, suivant la vigueur, le rameau inférieur en courson.

Pour connaître le nombre d'yeux à laisser, on laisse un nombre d'yeux correspondant au nombre de sarments venus l'année précédente.

2/ Taille en gobelet

Cette taille évite la pose du fil de fer, les sarments étant attachés au piquet. Le gobelet se compose de 3 à 6 bras, portant chacun un courson à deux yeux. Les coursions sont verticaux et dans un même plan. Pour l'obtenir le 3^{ème} hiver, le rameau est rabattu sur deux yeux à longueur voulue, on obtient deux bras, en les taillant sur les deux yeux de la base, on aura 4 bras. On ne dépasse jamais 6 bras correspondant à 12 yeux. Le nombre de coursions s'obtient en comptant le nombre de sarments vigoureux et on divise par deux.

Ebourgeonnage

En mai et en juin, les bourgeons qui n'ont pas été sélectionnés au moment de la taille sont supprimés. Les gourmands sur les ceps sont également enlevés. Cette opération est indispensable, non seulement pour orienter la sève vers les rameaux mais aussi pour supprimer les feuilles basses qui risquent d'être atteintes les premières par le mildiou. Un seul épamprement est fait à la mi-mai mais un deuxième serait indispensable 15 jours plus tard.

Le pincement n'est jamais fait (il serait utile sur cépages coularde et améliorerait la fécondation). Il permettrait l'allongement des pousses de la base aux coursions. Il faudrait pincer à deux ou trois feuilles au-dessus des dernières grappes.

Le rognage. C'est un pincement tardif qui est fait après la venaison fin juillet. Il supprime les extrémités des rameaux pour réduire les attaques de mildiou qui se développent sur les feuilles non traitées.

Il est surtout nécessaire pour permettre le passage des instruments. Son utilité est discutable, le rendement est augmenté mais la qualité est diminuée par la suppression d'un grand nombre de feuilles. La vigueur de la vigne est diminuée. Les nombreux rejets ne font que multiplier les dangers du mildiou.

L'effeuillage

Parfois pratiqué par les bons cultivateurs vers la fin de la maturité, il est incontestablement utile sur les vignes jeunes à abondante végétation.

Accidents

Les gelées font très peu de dégâts dans la Commune, la presque totalité des vignes se trouvant en coteau à une altitude suffisamment élevée et à bonne exposition (entre 150 et 280 m).

- Grêle : Accident redoutable très grave car elle compromet la taille pour l'hiver. Fréquent
- Chlorose. Accident fréquent. Il faudrait éviter de planter dans les terrains chlorosant. Le badigeonnage des plaies de taille avec une solution de sulfate de fer (le choix d'un porte greffe plus résistant s'impose, voire paragraphe améliorations)
- Oidium. Un poudrage à la fleur de soufre est fait au stade de 4 feuille, une deuxième vers la floraison, une troisième après la floraison. De nombreux cultivateurs emploient maintenant le soufre mouillable en traitement mixte mais ils font quand même le premier traitement (4 feuille) au soufre ordinaire et parfois au moment de la floraison.
- Court noué. Il y a quelques exemples de court noué dans les vignes mal entretenues. Le planteur n'apporte pas grand soin au choix de ses boutures.
- Apoplexie ou Esca. Fait de grands ravages tous les ans, aucun traitement contre cette maladie n'est fait.

	1 - Perry	2 - Manière	3 - Soulillou	4
Nature du terrain	Argilo-calcaire - très caillouteux	Argilo-calcaire - très caillouteux	Caillouteux - argilo-calcaire	Argilo-calcaire
Porte à greffe	Rupestris du Lot	Rupestris du Lot	161 49 (Berliou ???) - Rupestris du Lot et 3.309	Rupestris du Lot
Cépages	Folle blanche, Jurançon, Béquignol ou Beaujolais, Folle noire, Sauvignon, Sémillon	Jurançon, Beaujolais, Mallec, Merlot, Sémillon et Sauvignon	Folle noire, Chalosse noir, Beaujolais (Béquignol), Sémillon, Mauzac blanc	Arançon (pisse vin), Beaujolais, Chalosse, Malbec, Sémillon
Traitements	B. Bordelaise 2 % - 3 sulfatages + 2 soufrages, 1 au stade 4 feuilles, le 2 ^{ème} à floraison	B. Bordelaise 2 % - 3 traitements : 1 ^{er} grappe déroulée, 2 ^{ème} fin floraison, 3 ^{ème} début août	3 à 4 traitements au Cuprosan associé à soufre mouillable + 2 soufrages fleur de soufre à 4 feuille et à pleine floraison	3 traitements B. Bordelaise à 2 %, 3 soufrages stade 4 feuilles, grappes déroulées et fin de floraison
Fumure annuelle	1 année, super phosphate - 1 année chlorure de K	Potasse uniquement	Super et ch. Potasse en alternance. Tous les 3 ans, engrais de poisson, cendres	Superphosphate
Rendements	50 hl	50 à 60 hl	60 à 65 hl	40 hl
Marques en PG et cépages	Le Béquignol est le meilleur cépage, avec le Jurançon	Beaujolais et Jurançon réussissent le mieux	Retard à la maturité, avec Rupestris du Lot et 3.309 et excès de vigueur	

Améliorations

1/ La fumure organique pourrait être améliorée par la culture d'une légumineuse 2 ans avant la plantation. Faire une importante fumure de base en défoncement.

800 kg super - 160 en P205

400 kg chlorure - 200 n K20

2/ Apporter ensuite régulièrement une fumure phosphato-potassique, environ 300 kg de super et 200 kg de potasse.

La fumure azotée doit être abondante les 3 premières années de plantation pour développer le plus rapidement possible le jeune plant. Ensuite, elle dépendra de la vigueur. Sur Rupestris du Lot et 3309, l'apport d'azote est inutile.

3/ Débarrasser les vignes des pêchers et des pruniers. La vigne n'aime que l'ombre du vigneron.

4/ Choix des porte-greffes. Choix d'un porte-greffes plus résistant au calcaire. Un hisparia X Berliander conviendrait, associant la vigueur et la grande résistance au calcaire du Berlianderie à la bonne reprise au bouturage du Riparia.

Nous conseillons :

- le 161 49, qui résiste à 25 % du calcaire actif

- le 5BB ou Téléki mais il résiste moins bien à la sécheresse que le 161 49

- en terrain très chlorosant, au-dessous de 25 % de calcaire actif, on dispose encore du 41B (Chasselas Berlianderi qui résiste jusqu'à 45 %)

5/ Ces divers porte-greffes, en plus de leur résistance au calcaire, auraient en plus l'avantage de hâter la maturité et permettraient d'introduire des cépages plus hâtifs et plus nobles qui ne s'accordaient pas avec le rythme végétatif trop long du Rupestris du Lot.

Liste des cépages qui devraient être introduits dans notre région, greffés sur un des porte-greffes cités ci-dessus : Cabernet franc, Fer Servandou, Gamay à jus blanc, Mauzac, Sémillon, Sauvignon.

Le vin gagnerait en qualité et pourrait devenir une source de revenus.

La vinification

On ne fabrique que du vin rouge.

- a) Récolte : suivant l'année, elle est faite au cours de la 2^{ème} quinzaine de septembre ou début octobre.

- b) Foulage assuré par un fouloir à main
- c) Fermentation : les cuves sont en bois cylindriques, leur contenance varie entre 10 et 40 hl, selon l'importance du vignoble. La fermentation est surveillée, on enfonce le chapeau à plusieurs reprises afin d'activer la fermentation, donner plus de couleur et empêcher que le vin ne se pique.
- d) Décuvage. Quand le degré de pureté est atteint, le vin est recueilli dans un large récipient et emporté à pleins seaux dans les fûts préalablement nettoyés et rincés. Très souvent, on constate des mauvais goûts dus à une mauvaise conservation des barriques.
- e) Qualité du vin
- Teneur en alcool : varie de 7 à 10°
 - Insuffisance de tanin, aussi la maladie de la graisse et de la casse est-elle fréquente.
- f) Conservation : le vin est conservé dans le local le plus frais afin d'éviter la pousse et la tourne. On ne colle pas le vin. L'ouillage et le soutirage par contre sont pratiqués. En principe, on fait trois soutirages :
- en décembre, pour séparer les lies
 - en février, mars, par beau temps froid
 - en juin, à la floraison des raisins

Améliorations

1/ Meilleur entretien du matériel vinaire : les récipients de récolte doivent être brassés avec une solution à 10 % de cristaux de soude.

Pour faire gonfler les fûts, on peut ajouter 1 % de métabisulfite contre les moisissures.

Si les fûts ont contenu du vin piqué, chaîner puis laver avec solution à 10 % de cristaux.

Si le fût a contenu du vin tourné, il faut chaîner, laver avec une solution à 10 % de cristaux de soude, rincer, laver à nouveau avec une solution à 10 % d'acide sulfurique, rincer et mécher à nouveau.

2/ Traitements préventifs contre les maladies

Les traitements compliqués ne sont pas à la portée de nos cultivateurs. Néanmoins, le sulfitage doit être pratiqué. Il détruit les mauvaises levures et il en

résulte une fermentation plus complète. Le vin est plus alcoolique, il augmente l'acidité fixe (conservation meilleure). Il a aussi des propriétés débourbantes.

Seul dans nos petites exploitations, le métabisulfite de potasse est à conseiller (20 gr par hl). Il donne 10 gr de SO₂ par hl. On fait dissoudre la quantité nécessaire dans un moût et on l'ajoute à la vendange avant toute fermentation.

3/ Le levurage pourrait être pratiqué pour améliorer la qualité des vins (levures indigènes).

Le tabac

La culture du tabac est, de loin, la plus importante et qui plus est, la condition de survie de la plupart de nos exploitations car elle fournit le plus gros revenu par hectare cultivé. De plus, cette culture surveillée, dirigée, nécessite des travaux culturaux modernes, des apports d'engrais très importants. La sole du tabac se trouve ainsi prête à recevoir une céréale, sans qu'il soit besoin d'apporter une nouvelle fumure minérale.

Elle joue aussi comme élément psychologique car, sur la table d'expertise, au vu de tout le monde, la récolte est jugée, classée, comparée à d'autres et c'est une source d'émulation féconde.

Nombre de planteurs de tabac = 47

Plantations de moins de 5 ha =

Plantations de 5 à 10 ha =

Plantations de 10 à ? ha =

Cette culture a commencé dans la Commune vers 1880. C'est surtout après la guerre de 1914-1918 qu'elle s'est développée.

Régime actuel : régie par la loi du 28 avril 1916. Une déclaration obligatoire est faite tous les ans par chaque planteur qui indique :

1/ La superficie des parcelles avec lieux-dits

2/ Le nombre de pieds

3/ La répartition des pieds entre les pièces

Prix des tabacs : une commission paritaire fixe le prix moyen aux 100 kg, compte tenu des qualités qui se répartissent ainsi :

L. Tabac léger	L1 - coefficients 1,2
	L2 - coefficients 1
	LK - coefficients 0,8
P. Tabac lourd	P1 - coefficients 1,2
	P2 - coefficients 1
	PK - coefficients 0,6
PP. Tabac plus lourd	PP1 - coefficients 1
	PP2 - coefficients 0,8
	PPK - coefficients 0,6

Il est classé ensuite d'après la couleur et la qualité en 4 catégories : 1 - 2 - K - H.C. Chaque catégorie est affectée d'un coefficient comme le montre le tableau ci-dessus. De plus, un système de prime tend à favoriser la production de tabac de qualité : cueillette, triage, ristourne plus élevée pour les tabacs classés en L1.

Des ??factions sont apportées si le tabac est trop humide ou fermenté.

Le tabac est payé en deux fois :

1/ à la livraison, c'est le prix provisoire

2/ après l'achèvement des opérations : la ristourne payée à domicile par mandat.

Une plantation bien classée a été payée cette année autour de 430 à 440 F le kg.

Culture

Il s'accommode de tous les sols de la Commune, en redoutant toutefois les terres qui présentent un PH trop élevé. C'est le cas des terres argilo-calcaires qui dominent dans notre Commune à PH voisin de 8. Les cultivateurs lui réservent les meilleures terres de l'exploitation où il précède le blé dans l'assolement. Dans quelques exploitations, il revient deux ans sur la même sole. D'autres cultivateurs, qui recherchent le « poids » d'une manière systématique, l'établissent sur défriche de prairies ou de luzerne.

Production	Variétés	Equilibre NPK	Quantité de semence	Précédent cultural	Préparation du sol - semis,soins, binages	Fumier	Engrais	Rendement	Défauts constatés - Améliorations envisagées
S. Manière	Phosamo nitrate	N P K 120 120 120 22 142 120 120		Blé, choux, raves en culture di ??bée	1 ^{er} labour fin fév. Avec enfouis. de fumier, 2 ^{ème} labour courant mai	35 + fumier de mouton	1200 kg phosamo riche 10.10.10 - 150 kg nitrate de chaux - 1 ^{er} sarclage	1 800 kg	Rend. variants bcp d'une année à l'autre svt pluviosité
Peppy	Tourteaux 7% N Ammonitre Nitrate	N P K 33 120 90 243 0 0		Blé, tabac	1 labour en mars, 2 ^{ème} labour en mai, hersage, sarclage, binage	40 + fumier de mouton	Tourteau : 480 kg, ammonitre : 600 kg, nitrate chaux : 600 kg	2 400 kg	
Gaussinel	Suf. Potasse Tourteaux Ammonitre Nitrate	N P K 21 96 80 30 131 0 96		Blé, défriche prairie au rotovator	1 labour en mars, 1 cultivateur en avril, 2 ^{ème} labour pr plantat. cultivateur, hersage, binage, hersage	35 + fumier de mouton	200 kg sulfate potasse janv., 300 kg tourteaux, 400 kg ammonitre 15 j avt plant., 200 kg nitrate chaux	1 800 à 3 000 kg	
Souillou	Scories Sulfate K Sulfam. Ammonitre Nit. De K	N P K 100 72 80 40 32 110 152 100 182		Blé	Déchaumage, semis d'une vesce orge 1 ^{ère} quinz. Sept. Engrais vert enfoui 15/4 au rotovator avec fumier, labour aussitôt après, cultivateur avt plant. Hersage.	20 + fumier de bovin	500 kg scories, 150 kg sulfate de K au semis engrais vert, 400 kg sulf. Am, 1 mois avt plant. - 250 kg nit potasse, 200 ammonitre à la plant.		

Façons culturales

L'enquête ci-jointe menée auprès de nombreux planteurs met en évidence leur façon de procéder. Dans beaucoup de cas, une culture intercalaire de choux raves ayant été établie après le blé, le labour d'automne n'est pas fait :

- 1/ l'enfouissement se fait alors en février
- 2/ façons superficielles avec le cultivateur
- 3/ labour de plantation où on enfouit souvent un complément de fumier, hersage et lissage

Fumure minérale

Les seuls cultivateurs qui fassent une fumure complète sont ceux qui utilisent un engrais complet. C'est souvent un 10.10.10 apporté à la dose de 800 à 1 000 kg à l'ha et qui est enfoui, moitié au premier labour de printemps, moitié au deuxième labour. Dans ce cas, un complément d'azote sous forme de nitrate de chaux est apporté au premier sarclage.

Lorsque les cultivateurs parlent d'engrais simples, nous avons pu constater le déséquilibre total de la fumure minérale.

Le planteur n° 2 a apporté 243 unités d'azote mais la fumure phospho-potassique est complètement négligée.

Le planteur n° 3 apporte 131 unités d'azote, 96 unités de potasse mais la fumure phosphatée a été négligée.

On constate l'apport de tourteaux dans la plupart des cas mais à une dose insuffisante, environ 300 kg à l'hectare.

Le cultivateur porte exclusivement son effort sur la fumure azotée car c'est elle qui donne les résultats les plus spectaculaires. Le cultivateur a d'ailleurs ses raisons, car, en définitive, c'est le poids qui « paie ».

Exemple : une plantation a eu un excellent classement. 13 000 pieds ont donné 709 kg à 436 F le kg soit 309 124 F. Une autre plantation de 13 000 pieds a donné 1 100 kg à 400 F le kg soit 440 000 F. C'est à l'administration de tirer les conclusions.

Formule organique

Elle est très abondante et se situe entre 30 et 40 tonnes de fumier à l'ha. Elle est constituée presque uniquement par du fumier de mouton. Si on remarque que le fumier de mouton contient 7 ‰ d'azote, 8 ‰ d'acide phosphorique, 3‰ de potasse, qu'il est par conséquent deux fois plus riche que le fumier de bovin, on comprend la réussite plus que moyenne des plantations malgré le déséquilibre de la fumure. Il compte donc comme une des recettes non négligeables de l'élevage des moutons. La fumure organique est complétée presque toujours par un apport de tourteaux : 300 kg ha.

Engrais verts

Utilisés par quelques planteurs, non pas tellement pour suppléer au manque de fumier mais pour faire un appoint complémentaire. Le mélange utilisé est :

- Vesce du pays = 150 kg
- Féverolles = 100 kg

Les féverolles sont parfois remplacées par l'orge. Le semis est fait à l'automne. L'enfouissement se fait au mois d'avril par un passage de rotovator.

Le semis

La variété fournie par l'administration et la seule utilisée est le « Paraguay ». Le semis se fait en mars. Sur une terre léchée avec enfouissement de fumier, on épand du terreau décomposé ; damage ; on sème ; tube d'aspirine pour 4 m² de planche, la graine ayant été préalablement mélangée avec une matière inerte (cendre de bois lessivée à l'eau bouillante pour lui enlever sa causticité). Après un arrosage à refus, la graine est recouverte de terreau tamisé puis de gravier fin. Désherbage à deux reprises, suivis de terreautages. Le plan est prêt généralement assez tard, souvent fin mai, première quinzaine de juin. Il est à remarquer que l'éclaircissage des plantes n'est pas pratiqué.

Le terreau n'est pas stérilisé dans la plupart des cas. On pratique donc le fastidieux travail du désherbage à la main.

Plantation

Elle est commencée la dernière semaine de mai et se poursuit la première et parfois la deuxième semaine de juin.

Elle est faite en ligne dans tous les sens. Rangées distantes de 0,70 m et pieds de 0,37 m, ainsi la densité est de 38 000 pieds à l'ha. Les pieds manquants sont remplacés.

Travaux culturaux

1/ Trois binages

2/ Buttage

Soins à la plante :

- a) Epamprovement, suppression des feuilles basses qui sont sans poids et sans qualité
- b) Ecimage, enlèvement du bourgeon terminal permettant de régler le nombre de feuilles. Ce nombre dépend de la vigueur et de la fertilité et aussi du but recherché car plus les feuilles sont nombreuses, plus elles sont fines et pauvres en nicotine.
Dans notre région, on laisse environ 9 à 12 feuilles car la récolte se fait en une fois et il faut qu'elles mûrissent à peu près en même temps.
- c) Ebourgeonnement. Après l'écimage, la plante réagit en émettant de nombreux bourgeons qu'il faut supprimer. Il est à remarquer que l'excès d'azote favorise l'apparition des bourgeons. On supprime ces bourgeons de plus en plus par inhibition chimique. C'est une économie de temps et un gain de poids pour la récolte. On utilise, de préférence, un produit à base d'huile végétale (noix, colza, pépins de raisins). L'huile déposée au sommet de la tige atteint successivement tous les bourgeons jusqu'au collet. On emploie, en moyenne, 1 l pour 1 000 pieds.

Ennemis du tabac

- a) La gelée même sur nos coteaux peut survenir fin septembre.
- b) La grêle peut détruire complètement la récolte qu'il faut ensuite retourner. Lorsqu'il n'y a que quelques trous, les plaies aux feuilles favorisent les maladies. Une assurance financée par le planteur par prélèvement sur le

paiement couvre ce risque. Elle garantit aux planteurs une indemnité (moyenne des trois dernières années).

c) La sécheresse. Elle est sans aucun doute l'ennemi n° 1 du tabac dans les coteaux de notre Commune. Elle limite le rendement. L'examen de la courbe des pluies dans notre région montre que : tantôt une sécheresse prononcée en juillet, août compromet le rendement et la qualité (feuilles épaisses et de petit développement), tantôt les pluies sont trop abondantes à la fin août et au début septembre et les tabacs qui allaient mûrir reverdissent (c'est le cas en 1959), donnant des tabacs de mauvaise conservation.

Le danger de la sécheresse est limité par l'incroyable résistance du tabac, la moindre pluie lui est profitable grâce à ses feuilles en gouttières qui rassemblent l'eau au pied.

d) Les parasites.

- l'orobranche. Il n'a fait que de rares apparitions dans notre Commune où la teneur en calcaire est trop élevée. Le feu rouge ou la mosaïque sont fréquents en période de pluies. Ces maladies résultent souvent d'un mauvais équilibre de la fumure. Il faut éviter l'apport exagéré d'azote.

- Animaux. Les taupes, les vers blancs, les limaçons font périr les jeunes plants mais les plus gros dégâts sont faits par le ver gris, larve de la noctuelle qui attaque à partir du début juin la tige au collet et la sectionne. Les bons planteurs de la Commune utilisent les insecticides organiques, non par épandage sur tout le terrain mais en fauchant les plants. Cette solution est la plus économique. Ainsi 14 kg de poudre d'aldrine 5% suffisent à l'hectare alors qu'il en faudrait 60 à 80 kg pour traiter tout le champ.

Le taupin ou ver fil de fer faisait aussi de gros dégâts en attaquant en juin la tige au niveau du collet. Même traitement que précédemment.

Les dégâts faits par les limaçons en années humides sont tout aussi considérables. Les granulés au métaldéhyde sont couramment employés et donnent de très bons résultats. Il serait intéressant de connaître les résultats d'une application de métaldéhyde crème 6 kg ha en pulvérisation sur la végétation après une pluie. Il faut 30 kg ha de granulé.

Nous devons signaler enfin que les tabacs « bigarrés » ne sont pas dus à une maladie mais à un excès de calcaire dans le sol. C'est un défaut qui se constate très fréquemment au moment du triage.

Récolte

Elle se fait souvent trop tard dans notre Commune car les plantations tardives sont fréquentes. Beaucoup de planteurs essaient de bénéficier des pluies tardives de fin août début septembre. Un tabac planté tôt est mûr à cette époque et n'en profite pas.

A maturité, vers le 15 septembre, les feuilles s'inclinent. On distingue dans le parenchyme des marbrures d'un jaune verdâtre. Le tabac est mûr.

Toutefois, cette maturité est inégalement répartie. Ce sont les feuilles du bas qui sont mures les premières. Comme la récolte se fait en une seule fois, il arrive que les feuilles soient trop mures et que celles du haut ne le soient pas.

On coupe le pied entier. Le tabac est coupé par beau temps après avoir subi un léger préfânage destiné à rendre les feuilles moins fragiles.

Mise à la pente. Dans la majorité des exploitations, on utilise des maisons inoccupées et elles sont nombreuses dans tous nos villages. Elles sont aménagées en séchoir par de simples fils de fer cloués aux poutres. Des ouvertures permettant l'aération sont faites dans la toiture. Des prêts consentis par l'administration des tabacs ont facilité ce genre d'installation. Le tabac est accroché au fil de fer au moyen d'encoches faites dans la tige. La densité est de 25 à 35 pieds par m².

Déssication

1/ Au début, on aère très peu pour favoriser une couleur jaune uniforme. Les feuilles consomment les réserves qu'elles contiennent.

2/ Au bout de quelques jours, une bonne ventilation est nécessaire pour l'élimination de la vapeur d'eau. La disposition des ouvertures de nos séchoirs ne permet pas de faire cette ventilation d'une manière convenable. Le brunissement commence par la pointe.

S'il se trouve qu'à cette période une humidité excessive de l'air s'installe, le tabac fermente à la pente. C'est un accident fréquent car le tabac d'une même exploitation se trouve dans une multitude de pièces et il ne faut pas songer allumer un feu dans chacune. Les quelques planteurs qui possèdent un séchoir allument des feux avec des souches qui brûlent lentement, fournissant une fumée abondante qui arrête la formation de moisissures. Le séchage demande 45 à 60

jours environ. Lorsque la côte est sèche, elle ne doit laisser apparaître aucun suintement quand on la presse sous l'ongle. On procède à la dépente. Il faut que la feuille soit souple mais sans excès. Quand on la froisse, elle ne doit pas se briser et reprendre sa forme dès qu'on la lâche. C'est un moment délicat que les planteurs savent saisir.

Triage

L'effeuillage terminé, on dispose le tabac en masses recouvertes par des toiles ou des sacs. Le planteur surveille la température des tas afin d'éviter la fermentation. C'est alors qu'intervient le triage, opération la plus longue et la plus délicate. On fait des lots de feuille de même nature, c'est-à-dire de même couleur, de même qualité de tissus et de même longueur. Si le tabac est trop sec, on le ré-assouplit en le faisant séjourner dans un local ayant une température chaude et humide, obtenue avec un poêle et une bassine d'eau. Nous avons vu certains planteurs utiliser une bouteille munie d'un vaporisateur pour redonner, au fur et à mesure du triage, un degré d'humidité convenable. Le triage se fait uniquement à la lumière du jour.

Manocage

Les feuilles groupées par qualité sont rassemblées par paquet de 25 feuilles. La 25^{ème} feuille sert à l'attache. Toute la famille, au cours des longues soirées d'hiver, s'occupe à cette tâche. On s'aide souvent entre voisins. Le tabac doit être prêt pour la livraison au magasin de Sarlat. On livre de plus en plus en deux fois : les feuilles basses en décembre, les autres à partir de janvier, en suivant un ordre établi par l'administration.

Confection des balles

Les manocages terminés sont d'abord placés en bancs horizontaux, par deux rangs opposés. Les extrémités des feuilles se recouvrent légèrement pour éviter leur dessiccation. On les isole à nouveau de l'extérieur par de la paille ou par de la toile.

Pour la confection des balles, on utilise un moule en bois avec une presse spéciale. Elles sont bien serrées, enveloppées de papier. Certains utilisent des sangles de toile. On les lie avec de l'osier mais, le plus souvent, avec de la ficelle.

Les hommes de nos villages mettent un point d'honneur à bien présenter leur récolte.

Le prix de ce tabac sera la récompense d'un travail conduit avec intelligence et avec soin. On évalue à 400 h le nombre d'heures de travail nécessaires pour conduire à bon port 1 ha de tabac.

Améliorations à apporter

1/ Dans la confection des semis

Les terreaux obtenus sont souvent très quelconques. Pour réussir un bon terreau, il faudrait disposer, au moins six mois à l'avance, du fumier bien décomposé et de la terre en lits alternés et recouper plusieurs fois pour obtenir un mélange homogène.

La stérilisation du terreau devrait se pratiquer. On éviterait ainsi le long travail de désherbage et on gagnerait une dizaine de jours en précocité. La stérilisation à la vapeur est à conseiller : on creuse une fosse de 1,50 m de large et de 50 cm de profondeur. La tranchée est recouverte d'une tôle. A une extrémité, un tuyau de poêle favorisera le tirage. A l'autre extrémité, un dégagement permet d'alimenter le foyer. Le terreau est disposé sur la plaque en couche de 5 à 10 cm d'épaisseur, après avoir allumé le foyer. On arrose, la vapeur se dégage et va stériliser le terreau. On recoupe plusieurs fois pour éviter la combustion de la matière organique. Quand la main ne peut plus supporter le contact du terreau, la stérilisation est terminée. Il faut 6 brouettes de terreau pour une planche de 4 m de long sur 1,20 m de large. 1 m de cette planche convient pour un are de plantation.

Les semis sont toujours trop épais, un couvercle de métaspirine doit convenir pour 4 m de planche. Le temps qui était consacré au désherbage pourra être utilement consacré à l'éclaircissage. Chaque plant devrait être séparé de 2 à 3 cm. On aurait ainsi des plants trapus, qui auraient un chevelu important à l'arrachage et dont la reprise serait grandement favorisée.

2/ Désinfection des plants

Les planteurs de notre Commune en ont compris la nécessité et cette pratique semble se généraliser. Certains mélangent un produit à base d'aldrine en poudrage des plants. Il semble que nos planteurs, qui font tous leur semis, devraient utiliser le procédé qui consiste à arroser le semis en lindane ou à l'aldrine. Il faut 100 g d'un produit à 40 % de matière active pour 5 m². Une seule application suffit.

3/ Fumure

Nos planteurs doivent abandonner la tendance actuelle qui consiste à employer presque exclusivement l'azote. Or, l'excès d'azote est en partie responsable d'accidents végétatifs comme le feu rouge et favorise la poussée des bourgeons retard. La maturité est retardée. Le séchage est difficile. Les pigments de la feuille sont modifiés et il est impossible d'obtenir des couleurs claires. Nous conseillons :

- 80 à 100 unités sous forme d'ammoniaque - 400 à 500 kg mais avant la plantation ou sous forme d'ammonitrite au labour de plantation. On peut aussi utilement combiner l'action de ces deux engrais, le sulfate d'ammoniaque constituant l'azote de fond. On peut également utiliser le nitrate de chaux à la plantation ou au premier sarclage.
- 130 à 150 unités de potasse sous forme de sulfate de potasse, soit 200 à 300 kg. La potasse dont le tabac a de grands besoins assurera une meilleure qualité, elle accroîtra aussi la résistance à la sécheresse. Elle sera enfouie à l'avant dernier labour de plantation. 80 unités d'acide phosphorique seront apportées sous forme de 500 kg de scories ou de superphosphates. Le PH très élevé de nos terres argilo-calcaires fait que nous conseillons le superphosphate. Cependant, bien que cela semble contradictoire, les scories donnent d'excellents résultats. L'acide phosphorique sera apporté au labour d'automne.

Une fumure équilibrée telle que nous l'avons indiquée assurera à nos planteurs non seulement du poids, mais des tabacs sains de bonne couleur, donc bien classés à l'expertise.

Pour les agriculteurs qui tiennent à employer un engrais complet, nous conseillons l'équilibre 10.10.15 à la dose de 800 kg à l'ha. Si besoin est, un léger complément azote sous forme de nitrate (20 à 30 unités) sera apporté au premier sarclage.

4/ Engrais verts

Nous conseillons le mélange vesce de Cerdagne 30 kg, orge 80 kg. Si le semis est effectué à temps, dans la première quinzaine de septembre, la masse de matière végétale à enfouir en avril sera considérable.

Ajoutons que, dans ce cas, la totalité de la fumure phosphatée sera apportée à l'engrais vert ainsi que la moitié de la fumure potassique. Ces éléments seront ensuite restitués mais sous une forme « pré-digérée », pour le tabac.

5/ Conservation en masses

Les masses constituées après l'effeuillage ne sont pas surveillées. Les cas de fermentation sont assez fréquents par année très humide. Il faudrait s'assurer qu'elles ne chauffent pas. On gagnerait à les refaire tous les 15 jours. On pourrait introduire de la paille à l'intérieur pour faciliter la circulation de l'air.

6/ Amélioration des séchoirs

L'utilisation des prêts consentis par la Régie doit amener les planteurs à aménager des séchoirs convenables. L'effort doit consister à aménager les locaux en usage afin d'assurer une bonne ventilation.

Les arbres fruitiers

Le noyer

Le noyer prospère dans notre Commune. Le sol argilo-calcaire lui convient.

1/ Variétés : Grand-Jean-Corne

Soins culturaux. Les noyers se trouvent un peu au hasard dans les champs, gênant ainsi les travaux. Aussi, leur vigueur est-elle très variable suivant leur emplacement. Là où le sol reçoit des engrais, il prospère. Ailleurs, il végète, dépérit et meurt.

2/ Maladies

Beaucoup de noyers périclent, atteints de pourriture, due au champignon (*Amillaria Moella*). Aucun soin n'est donné à ces arbres si précieux. Le traitement au sulfate de fer de la partie atteinte et une forte fumure aux engrais chimiques lui redonneraient de la vigueur.

3/ Insectes nuisibles

Carpocapse, pucerons. Le ramassage et la destruction des noix attaquées, la destruction des larves vivant sous l'écorce au moyen d'une bouillie appropriée et un traitement insecticide en juin et en juillet, permettraient de lutter efficacement contre ces parasites.

4/ Autres ennemis

- a) *Gelées*. Peu de dégâts sauf dans les alentours de Gaumiers où les gelées de printemps anéantissent la récolte. Trois années sur quatre les noyers y sont improductifs.
- b) Les orages arrachent souvent des noyers et cassent les branches.

Améliorations

Cet arbre de grande valeur pourrait être une source de revenus très importants, à condition de créer des noyeraies après avoir fait le choix d'un terrain assez abrité de la gelée et du vent, planter en lignes soit des arbres francs de pied qui seront greffés par la suite, soit des sujets greffés appartenant à de bonnes variétés : Grand, Jean, Corne.

La préparation du terrain se fera comme une quelconque culture fruitière : défoulement avec fumure de fond ; trou à l'explosif agricole pour fissurer la roche afin de donner à l'arbre une plus grande résistance au vent.

Espacement des noyers sur Régia - 20 m en bons terrains

Espacement des noyers sur Nigra - 10 à 12 m

Une solution moderne serait d'intercaler un Nigra et un Régia. Les noyers sur Nigra donneront au bout de 5 à 6 ans une récolte appréciable. Au bout d'une vingtaine d'années, on les enlèvera car ils commenceront à dépérir. A ce moment-là, les noyers sur Régia atteignent un développement important et entrent en production.

Certes, il faut une trentaine d'années après plantation pour qu'un noyer sur Régia soit productif et c'est pour cela sans doute que l'on s'oriente vers une production fruitière qui n'exige, pour donner des résultats, que quelques années, comme le prunier. C'est regrettable car le noyer serait un facteur de prospérité et on peut être assuré que la noix conservera longtemps sa valeur marchande.

Subventions

1/ Des plants issus de noyers de semis sont distribués par les services agricoles aux cultivateurs qui en font la demande. 300 noyers ont été plantés ainsi dans la Commune ces dernières années.

2/ Bons, subventions. La moitié des plants figurant sur la demande sont délivrés gratuitement. On s'engage à acheter et à mettre en place l'autre moitié à ses frais. Seuls les Nigra sont subventionnés.

Autres arbres fruitiers

Les autres arbres fruitiers : pommiers, pruniers, pêchers etc, que l'on trouve un peu au hasard ne reçoivent pas de soins et leur croissance n'est pas dirigée par une taille appropriée. Aucun traitement n'est fait contre les insectes et les maladies.

a) Pommiers

Les fruits sont atteints de carpocapse et de tavelure. Un traitement pré-floral et post-floral, avec une bouillie mixte anti-cryptogamique et insecticide combattra efficacement ce parasite et cette maladie.

b) Pêchers

On trouve quelques pêchers dans les vignes qui produisent des fruits pour la consommation familiale. Ils sont souvent atteints par la chlorose, le corynéum, la cloque. Leur longévité est très réduite.

Citons une plantation de pêchers sur prunier St Julien et sur amandier à Moncalou. Ces arbres qui en sont à leur 4^{ème} année et qui reçoivent des traitements réguliers, sont indemnes de chlorose et de maladies et produisent de beaux fruits.

c) Poiriers

Peu de poiriers. Quelques arbres sont cultivés dans le jardin en vue de la consommation familiale. Les poiriers sur cognassier ne supportent pas le calcaire.

d) Pruniers

Reine-Claude

Il est commun, greffé sur prunier sauvage ou sur Myrobolan mais le défaut de taille et de traitements appropriés réduit la récolte. Ils n'existent que dans les jardins familiaux.

Prunier d'Ente

Notre Commune se trouve dans la zone d'extension de culture du prunier d'Ente. Il pourrait paraître intéressant d'essayer d'implanter la culture de cet arbre. Une expérience est en cours à Moncalou où se trouve une plantation de 200 pruniers. 707 sur Myro. Quelques arbres sur cette plantation de trois ans donnent des signes de chlorose. On peut se demander, dans ces conditions, si la production de pruneau d'Agen est à envisager. Il conviendrait, en tous cas, d'éviter de planter en terrain chlorosant.

Améliorations à la culture fruitière en général

En premier lieu, création de vergers, afin de pouvoir exercer une surveillance attentive, effectuer des travaux culturaux, tailler et appliquer les traitements appropriés pour lutter contre les maladies et les parasites.

Les plantations de noyers doivent être soignées. On ne doit pas leur réserver les plus mauvais sols. Des cultures intercalaires permettront d'attendre l'âge où il entrera en production mais il faudra des doses d'engrais importantes et régulières.

Quelques petites plantations de pêchers sur St Julien et sur amandier pourraient alimenter le marché local, à condition que ces arbres reçoivent : un traitement à la bouillie bordelaise à 3 % à la chute des feuilles, un autre en février contre la cloque, un troisième à 2 % au bouton rose. On produirait ainsi des fruits colorés (grâce aux expositions de coteaux) qui s'écouleraient facilement (Salviac, Sarlat, Gourdon).

Des plantations de pruniers d'Ente (après avoir fait doser le calcaire actif) peuvent être faites, sans toutefois y consacrer de grandes surfaces. Aucun frais ne serait à engager pour la protection contre les gelées. Comme pour les noix, la production de coteau pourraient, les années de gel, profiter d'une certaine plus-value.

Des démonstrations de taille sont nécessaires.

Des réunions dans le cadre de CIA instruiront les cultivateurs sur les traitements à effectuer.

Autres essences forestières

Peupliers. Le long du Céou, les peupliers sont nombreux et fournissent des lattes et des planches. Les nouvelles plantations se font avec des variétés à croissance

rapide : Régénéré et Robusta. Ce sont deux races à conseiller vivement, surtout le Robusta qui accepte tous les sols sains, pourvu qu'ils soient fertiles. Il est moins sensible au chancre suintant que le Régénéré.

Certaines plantations faites avec l'Italien 214 ont très mal réussi. Cette variété, bien que de croissance très rapide, a un débourrement beaucoup trop hâtif, ce qui le rend très sensible aux gelées.

Ennemi du peuplier : le « Dothichiza », champignon qui s'installe sur les arbres déficients qui dépérissent rapidement et meurent.

Sous-produit de la forêt :

- Le cèpe : chaque année, au cours de l'été, des récoltes abondantes de champignon dans le bois de Durand et dans la Pinière.
- La truffe : les plantations de chênes truffiers étaient autrefois importantes dans notre Commune. Elles ont périclité depuis une vingtaine d'années. On note peu de nouvelles plantations. On ne récolte guère plus que vingt à trente kg de truffes dans la Commune. Son cours se situe autour de 3 000 F le kg.

La forêt

La forêt comprend 170 ha, soit 12,8 % de la superficie de la Commune. Elle est dense dans les terrains siliceux ou silico-argileux. Elle est plus claire sur les pentes des coteaux calcaires où elle n'est constituée que par des chênes. Elle est exploitée sous forme de taillis de :

- châtaigniers (Sables du Périgord) peu importants
- chênes dans les coteaux. Les taillis de chênes fournissent le bois de chauffage de chaque exploitation. Il y a quelques maigres réserves de chênes, on trouve des futaies de pin maritimes dans les sables.

Les taillis de châtaigniers sont sur les emplacements des anciennes châtaigneraies (8 à 10 ha). Ils se renouvellent par recépage, ils sont coupés soit à :

- 4 à 7 ans (feuillard)
- 8 à 10 ans, piquets de vigne (Carassonne)
- 12 à 15 ans, poteaux de mine
- 8 à 20 ans, chauffage, bois d'œuvre

Les taillis de chênes constituent la presque totalité de la partie boisée. Ils fournissent des taillis qui, coupés tous les 15 à 20 ans, fournissent un excellent bois de chauffage. Malheureusement, les pentes boisées sont abruptes et les sorties très difficiles. Il faut, une fois que le bois est coupé, le traîner jusqu'à la base, ce qui augmente considérablement le prix de revient. Prix : 1 000 F le stère vendu. La quantité de bois qui sort de la Commune est négligeable.

Pins

Ils sont exploités tous les 30 ou 40 ans et fournissent soit des poteaux de mine soit des planches.

Pins noirs d'Autriche

Quelques plantations dans le calcaire. Il y aurait intérêt à boiser les pentes dénudées. On pourrait peupler de ces pins une centaine d'hectares et valoriser ainsi des terres perdues pour l'agriculture.

La population animale

La population animale tend à augmenter d'année en année par l'accroissement du nombre de vaches laitières. Par contre, le cheptel ovin est en régression.

Parallèlement à l'accroissement du nombre de vaches laitières, le nombre de bœufs de travail est allé en diminuant. A l'heure actuelle, la reconversion des bêtes de travail en bêtes de rapport est terminée dans toutes les fermes qui possèdent un tracteur.

Le cheptel bovin est réparti ainsi :

Vaches	Salers	40
	Montbéliardes	20
	Garonnaises	36
	Hollandaises	29
	Normandes	5
	Total	130

Bœufs destinés à la production de viande : 30

Explication de cette augmentation :

- a) Le ramassage du lait se fait depuis 2 ans dans la Commune.
- b) La progression du tracteur a rendu inutile les bœufs de travail. Les capitaux disponibles ont été engagés dans l'achat de laitières.
- c) Le développement des prairies artificielles
- d) Les années 1957, 1958 et 1959, et plus encore 1960, ont été pluvieuses et ont favorisé la pousse de l'herbe.
- e) L'augmentation de la consommation d'engrais et une meilleure préparation du sol.

Les bovins

- a) Race Salers.

C'est la race de la Commune la plus importante. Ces animaux de grande taille à la robe acajou sont un spectacle familial dans nos villages. Nos paysans la préféraient à cause de ses aptitudes. Actuellement, cette race est en régression. L'aptitude au travail a perdu de sa valeur et on lui reproche de nourrir difficilement son veau.

- b) Garonnaise

En régression, elle avait la faveur de beaucoup de cultivateurs pour les travaux qui exigent un effort de traction très élevé. Elle est encore prisée à cause de son aptitude à produire le veau blanc. Elle est associée, dans quelques fermes, à d'autres vaches (Montbéliardes ou Hollandaises) qui fournissent l'appoint du lait.

- c) La Montbéliarde

En pleine progression. Cette race de grand format, très exigeante pour la quantité et la qualité de ses aliments, est recherchée à cause de son aptitude laitière depuis que le ramassage du lait fonctionne dans notre Commune. Elle semble s'être bien adaptée. De plus, les vaches de réforme s'engraissent assez facilement. La perte de capital est beaucoup moins importante qu'avec la Hollandaise.

d) La Hollandaise

Comme la Montbéliarde, en pleine progression. Mais ici, les grasses prairies qu'elle exige font défaut. Elle donne chez nous des lactations moyennes. On peut se demander si cette race serait à sa place dans nos exploitations dans le cas où des conditions climatiques normales reviendraient.

Production de lait

La quantité de lait produite par an pour l'ensemble de la Commune est de 25 000 l.

Autres formes d'élevage :

a) Quelques exploitations ont axé leur élevage sur la production du veau. Exemple : M. Planche, du Causse, a 4 veaux en permanence, avec 6 laitières. Il complète avec des veaux de repousse. Il produit ainsi 12 à 14 veaux dans l'année. Les meilleurs résultats sont obtenus par les Garonnaises (taureau limousin). M. Planche se plaint de ce que le centre d'insémination de Bergerac ne possède pas de taureau de race charolaise.

Total des surfaces enfourragées : 7 ha.

Chargement : 1 unité gros bétail ha.

b) Certaines exploitations, dont celles de M. Perry et de M. Gaussinel, visent à la fois la vente du lait et la production de veau blanc ou de veau gris. M. Gaussinel sèvrés ses veaux le plus tôt possible et les nourrit avec du lait écrémé et un complément économique. Ce sont les dernières semaines qui coûtent le plus cher. M. Gaussinel a 1 Hollandaise et 2 Montbéliardes + 1 élève.

Surface enfourragée : 4 ha

Chargement à l'ha : 1 unité gros bétail

c) M. Brugier à Balas produit des bœufs de boucherie. Les taurillons, de race Salers sont achetés à l'automne, au moment de la chute des cours, provoquée par la descente des Alpagnes. Les bêtes passent l'hiver à l'étable, sont mises à l'herbe au printemps après la fauche de la première coupe de foin et vendues à la fin de l'été. La viande produite est de première qualité. Les animaux produits sont très demandés et partent en première catégorie.

Surface enfourrage : 5 ha

Chargement à l'ha : 1 unité gros bétail

Améliorations

1/ Dans le choix

En ce qui concerne les vaches laitières, compte tenu de notre sol et de notre climat, il faudrait orienter l'élevage vers une race rustique peu exigeante tirant le mieux possible parti des UF produites à la ferme, qui sont de loin les plus économiques. La Brune des Alpes répondrait à ces considérations. Elle aurait de plus l'avantage de se déprécier très peu jusqu'à sa dixième année et de s'engraisser facilement. L'engouement pour la Frisonne n'est pas justifié dans notre Commune.

2/ L'entretien en fourrage

L'entretien en fourrage de la vache laitière, grosse mangeuse, ne peut se résoudre que par la création de prairies temporaires de fourrages annuels, qui seront en partie ensilés pour la consommation hivernale, par des cultures dérobées. Grâce à la révolution fourragère, on doit tendre vers 2 UGB à l'ha.

3/ Alimentation

Dans l'alimentation, quand il s'agit de l'engraissement à l'étable, les aliments fournis ont un encombrement très grand. Afin d'augmenter la production, on augmente seulement la ration de foin ou de betteraves. Le tube digestif se fatigue. Chez les jeunes, le corps se déforme.

Le rapport MS/UF ne doit pas s'éloigner de 1.5. Il faudrait ajouter, à la ration, des aliments concentrés.

Pour les laitières, le concentré le plus économique est le mélange : 1 partie tourteau d'arachide (400 gr matière azotée par kg) pour 3 parties orge (70 gr de matière grasse azotée par kg). Le mélange obtenu, qui comprend 160 gr de matières protéiques par UF, est d'un prix de revient très bas.

De même, les féverolles qui réussissent si bien dans nos terres argilo-calcaires pourraient économiquement remplacer les concentrés du commerce.

La ration d'un bœuf limousin de 600 kg pourrait être :

	UF	Mat. Sèche
Foin, 5 kg	2.5	4 250 gr
Betterave, 25 kg	2.5	3 000 gr
Paille, 2.5 kg	0.5	2 125 gr
Concentré, 3 kg	3	1 800 gr
Son, 1.5 kg	1	1 350 gr
	9.5	13 525 gr

Encombrement : $13.52/9.5 = 1.4$

Pour les bœufs de travail, qui sont trop souvent maigres parfois squelettiques, la ration dans beaucoup d'exploitations est insuffisante. Ils sont ensuite difficiles à engraisser et peuvent être atteints de tuberculose.

Pour l'alimentation des vaches laitières, l'effort des exploitants devra porter sur l'amélioration de la ration de base. Tout ce qui a été dit sur l'amélioration des prairies aurait sa place ici. Au pâturage, on voit trop de vaches perdre leur temps à chercher une herbe rare. Il faut que l'herbe broutée ait une hauteur de 15 à 20 cm. L'introduction de la technique de l'ensilage permettra de distribuer de l'herbe verte l'hiver en ensilant les fourrages qui ne se prêtent pas au fanage.

Ration pour une vache de 500 kg qui sera suffisante pour une production de 8 à 10 l de lait.

	UF	MS	Mat. Az
Foin, 8 kg	4	6 800 gr	480
Betteraves, 25 kg	2.5	3 000 gr	25
Ensilage, 20 kg	2.4	4 000 gr	80
Paille, 3 kg	0.6	2 550 gr	30
	9.5	16.350	615

Encombrement : $16.350/9.5 = 1.8$

La ration de base nécessaire à l'entretien étant de 5 UF, il nous resterait 4.5 UF, de quoi produire $4.5/0.4 = 11$ l de lait. Les 615 gr de matière protéique suffisent pour produire 10 l.

Un tableau d'affichage du résultat des traites quotidiennes permettraient de se rendre compte s'il est nécessaire de donner un concentré. Exemple : si une vache produit 15 l de lait, le déficit en matière azotée de $60 \text{ g} * 5 = 300 \text{ g}$ sera comblé par une dose de 1.500 kg d'un composé dosant 150 gr de matière azotée par UF.

En réalité, il suffit, lors de l'établissement des rations, d'éviter les erreurs grossières que commettent nos paysans.

Maladies

A part la météorisation qui est un accident, il n'y a pas eu, depuis longtemps, de cas de fièvre aphteuse mais quelques exemples de tuberculose et de vaginite.

Cette maladie est presque définitivement enrayée depuis le développement de l'insémination artificielle.

Ovins

19 troupeaux constituent le cheptel avec 460 mères environ.

Race

Uniquement la race Caussearde qui est parfaitement bien adaptée à notre région. Elle est rustique, peu exigeante et bonne nourrice. On recherche la production de l'agneau de boucherie vendu à 3 mois.

Etat sanitaire

De nombreux troupeaux sont dans un état sanitaire déplorable. Les maladies parasitaires externes ne sont pas soignées. La plus répandue est la gale du corps. La douve est la plus redoutable des maladies parasitaires internes, des traitements à l'hexachloréthane ont donné de bons résultats. Il serait souhaitable de l'associer avec la phénothiazine, afin de combattre en même temps les strongles gastro-intestinaux.

Il serait souhaitable que l'élevage du mouton soit conçu d'une manière entièrement nouvelle. En ce qui concerne la race, la Caussearde est parfaitement adaptée à des conditions d'existence assez dures mais le choix des reproducteurs de race Berrichonne permettrait d'avoir des agneaux plus précoces. On pourrait pratiquer soit le croisement industriel, soit le croisement de substitution. Les produits auraient la résistance de la Caussearde et la qualité de la viande du Berrichon.

En ce qui concerne la méthode d'élevage, les créations de prairies temporaires de lotier-dactyle permettraient d'envisager l'élevage en plein air intégral. L'état sanitaire s'améliorerait. La laine produite serait plus abondante et de meilleure qualité. Aucun problème de main d'œuvre ne serait posé.

Le porc

Cet animal, particulièrement précieux, permet de tirer partie de certains déchets de ferme qui seraient sans emploi (eaux grasses, petit lait, etc). Il est indispensable, pour chaque famille, d'avoir à sa disposition de la graisse et de la viande de conserve. En plus, cet élevage bien conduit est une source de revenus importants.

Race

La race périgourdine est abandonnée et fait place, de plus en plus, au Cazérien (amélioration de la race gasconne par le Blanc de l'Ouest) ou le Craonnais amélioré par la race Large White. Les produits obtenus sont beaucoup plus précoces (100 kg à 7 mois), tout en acceptant des conditions d'élevage assez imparfaites.

Amélioration

L'application de la méthode Lehman permettrait l'élevage du porc en partant d'unités fourragères très bon marché, produites à la ferme (petit lait, sérum, betteraves, pommes de terre).

Cette méthode consiste à distribuer soit 3 l de lait écrémé, soit 250 gr d'un concentré à 400 g de matière azotée, avec betteraves ou pommes de terre à volonté et une ration croissante de céréales secondaires. A 70 kg, le porc est « laissé sur sa faim ». On obtient ainsi des carcasses maigres, celles qui plaisent actuellement aux consommateurs.

Amélioration enfin des conditions d'élevage (voir chapitre spécial).

Volailles

En dehors des poules, que l'on trouve dans toutes les fermes, c'est l'élevage de l'oie qui est le plus productif. Achetées dans le courant du printemps, les oies sont entourées de soins et le gavage commence au début de l'hiver, grâce au maïs. Les oies grasses sont apportées sur le marché de Sarlat, achetées par des particuliers et par les conserveurs.

Elevage fermier du poulet (M. Caramel, à Maraval)

Un seul exemple d'élevage fermier mais il montre que, sans main d'œuvre supplémentaire, il peut être une source de revenu appréciable.

Voici le bilan de l'élevage de 334 poulets Rood Legharn, sous deux lampes infrarouges de 250 watts.

Achetées le 6/2		Vendues le 28/4
Prix d'achat	12 000 F	Poids 1.650 kg de moyenne
150 kg aliment démarrage	10 350 F	$1.650 \times 334 = 550 \text{ kg}$
A 69 F le kg		
1050 kg - Aliment 2 ^{ème} étage	59 850 F	Prix de vente :
A 56 F le kg		$400 \text{ F} \times 550 = 220 000 \text{ F}$
900 kg - Aliment finition	54 000 F	
A 60 F		
Electricité	5 000 F	Bénéfice = 78 800 F

Dépense totale = 141 200 F

Indice de consommation : 2 100 kg aliments / 550 kg poids vif = 3.818

Conclusion

Dans ce petit coin de France, se combattent deux forces opposées : la routine paresseuse et une tendance outrancière vers la mécanisation de la culture. Peut-être arrivera-t-on à un équilibre heureux d'où résultera un accroissement sensible de la production.

Notre Commune pourra alors apporter une meilleure contribution à la prospérité du pays.

Projet de programme

1^{ère} année

Novembre	1. La plante	Les organes de la plante - rôle et fonctionnement Principe de la circulation de la sève
	2. La plante	Nutrition de la plante - aliments fournis par l'air, par le sol, l'azote. Mécanisme de la nutrition - Les produits fournis par la plante
	3. La multiplication des végétaux	Graines et germination - Choix à achat Contrôle de la valeur des semences - Législation afférente - Tubercules et bulbes - boutures - marcottes - greffes
Décembre	4. L'atmosphère	Phénomènes météorologiques - Préviation du temps
	5. Formation des sols	- Etude physique des sols - Propriétés physiques
	6. Etude chimique du sol	- Propriétés chimiques
Janvier	7. Etude biologique du sol	- Propriétés biologiques
	8. L'eau en agriculture	- Drainage et irrigation
	9. Les amendements calcaires	
	10. Les amendements organiques	(fumier de ferme)
Février	11. Les amendements organiques	(purin, compost, engrais verts)
	12. Les engrais chimiques	: engrais azotés
	13. Les engrais chimiques	: engrais phosphatés et engrais potassiques
Mars	14. Les engrais composés	
	15. Règle d'emploi des engrais	: éléments de base d'une fumure rationnelle
	16. Les façons culturales	
	17. Les assolements	
	18. Défense des cultures	
Avril	19. Le blé	
	20. Les céréales secondaires	
	21. La pomme de terre	
	22. Betterave, topinambour, rave, navet	
	23. Jardin	
	24. Principes élémentaires d'alimentation	du bétail

2^{ème} année

Révision rapide des études prévues en 1^{ère} année et questions suivantes

- Novembre
1. Eléments de base d'une fumure rationnelle
 2. Les principes de l'alimentation rationnelle du bétail
 3. Calcul des rations
- Décembre
4. Le cheval (connaissance, aplombs, tares)
 5. Les bovins
 6. La vache laitière
- Janvier
7. Les facteurs de la production laitière
 8. Lait, beurre, salade
 9. Le mouton
 10. Le porc
- Février
11. Les petits élevages (aviculture, apiculture, etc)
 12. Le cidre
 13. Comptabilité agricole
- Mars
14. Syndicalisme et coopération
 15. Mutualité
 16. Le crédit agricole
 17. L'organisation officielle de l'agriculture
- Avril
18. Les lois de protection et d'encouragement
 19. Les impôts
 20. La protection du travail
 21. Notions de droit rural
- Mai
22. Notions de droit rural et remembrement
 23. Les machines et les moteurs
 24. Les machines et les moteurs (fin)

3^{ème} année

Révision rapide des études prévues en 2^{ème} année et questions suivantes

- Novembre
1. Etude physique, chimique et biologique des sols
 2. Engrais minéraux azotés, phosphatés, potassiques, composés
 3. Eléments de base d'une fumure rationnelle
- Décembre
4. Les fourrages annuels et les prairies artificielles
 5. Les prairies temporaires
 6. Les prairies naturelles
- Janvier
7. Le verger - Le pommier et le poirier
 8. La sylviculture (reboisement)
 9. La conservation des récoltes (foins et ensilages)
 10. La conservation des récoltes (céréales, tubercules, fruits)
- Février
11. L'extérieur des animaux domestiques - Principales régions
 12. L'âge des animaux domestiques : cheval, bœuf, mouton
 13. Composition des tissus animaux et végétaux
- Mars
14. Anatomie et physiologie animale - La nutrition
 15. Les aliments - composition, digestibilité, valeur nutritive, préparation
 16. Les besoins des animaux - Entretien, croissance, production
 17. Les principes de l'alimentation rationnelle
- Avril
18. Calcul des rations et utilisation des tables
 19. Les méthodes de reproduction (sélection, croisement)
 20. Les livres généalogiques (l'insémination artificielle)
 21. L'hygiène des animaux
- Mai
22. Police sanitaire (maladies contagieuses, vies rédhibitoires)
 23. Le logement des animaux
 24. L'utilisation rationnelle de l'herbe (les pacages tournants)